

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES  
BIBLIOTHEQUES

delhamid LADJMI

Directeur de la Recherche  
M. Jean FONTVIEILLE

ECRIT, INFORMATION ET

BIBLIOTHEQUES EN

TUNISIE

=====

Note de synthèse pour  
l'obtention du D S B



Villeurbanne 1976

Tournez.. mots... Tournez  
Afin que notre pays baigne dans la lumière  
Nous semons la parole  
Dans le ventre de l'Obscurité  
Pour que Salma soit enceinte.  
Et enfante la LIBERTE

Ahmad Fouad Nagm

A mes parents qui n'ont jamais connu la joie  
de l'écriture et de la lecture

A Mme Mounira CHAPOUTOT

A Tous mes camarades et Amis .

## INTRODUCTION

Lorsque nous avons pris connaissance du programme détaillé des cours donnés à l'école, il n'y avait pas mention de ce qui par la suite allait nous accaparer le plus de temps : la note de synthèse ; ce qui ne manqua pas de nous poser quelques problèmes de première importance :

- le temps de réflexion qui précède le choix du sujet fut très court et le domaine des recherches s'est révélé au fil des études très vaste. A tel point qu'il exige une limitation du point de vue sous lequel l'investigation est faite et une connaissance -aussi générale ou limitée soit-elle- de ce grand secteur de la vie culturelle que sont les bibliothèques. C'est-à-dire l'organisation et la typologie générale des bibliothèques et l'angle sous lequel on veut les étudier.
- Mais le problème le plus important auquel on a été confronté est celui de la documentation. Totalement absente des bibliothèques françaises -ou du moins lyonnaises- et n'ayant pas été avertis de sa collecte avant d'arriver à l'école, la documentation nous a malheureusement manqué pour l'approche d'un tel sujet. Ainsi nous nous sommes trouvés devant un dilemme embarrassant : faire une étude générale sur les bibliothèques du pays car toute étude approfondie nécessite une documentation importante ou bien choisir un sujet sur lequel la documentation est existante, abondante facile à se procurer.
- Personnellement, ne voulant pas traiter un sujet qui ne soit pas relatif à la situation des bibliothèques en Tunisie, j'ai donc opté pour la première possibilité, tout en étant conscient du caractère très général de cette étude et en gardant une certaine méfiance pour l'aborder.

- Les limites à mon travail sont donc de trois sortes :

1° - Limites du sujet lui-même : l'étude de l'écrit, de l'information, des bibliothèques, enfin de la vie culturelle d'un pays n'est pas chose aisée ; elle est à la fois une étude quantitative et qualitative qui exige en premier lieu les textes régissant tout ce secteur, c'est-à-dire, les lois, décrets, décisions, statuts, tableaux statistiques, résultats d'enquêtes et de sondages, bref de tout ce qui peut être considéré comme source primaire. Qualitative, cette étude l'est dans la juste appréciation de celui qui écrit, de celui qui lit, et j'ajouterai aux thèses de M. Abdeljaouad\*, la connaissance de l'environnement politique, économique et social de toute la vie culturelle du pays. Ne disposant pas de tout ce matériel primaire mon champ d'action et mes opinions se trouvent ainsi considérablement réduits.

2° - Limites de la documentation : l'essentiel de ma documentation est constituée par des articles morcelés d'intérêt varié et traitant divers sujets (bilinguisme, littérature, éducation...) et des articles de presse reprenant souvent les mêmes idées et avançant les mêmes propos. Tous ces articles ne sont que des sources secondaires qui par définition sont au second plan, face aux sources primaires.

C'est donc avec beaucoup de prudence que j'approche ce domaine et avec beaucoup de projets d'avenir que "je m'aventure dans cet essai", dans cette peinture du tableau général de l'information de l'écrit et des bibliothèques en Tunisie guidé en cela par une expérience personnelle très générale de certaines catégories de bibliothèques en tant qu'étudiant puis en tant que responsable dans un service de la Bibliothèque Nationale.

\* ABDELJAOUAD (M.) - Livre, culture et développement: les bibliothèques en Afrique (Note de synthèse - E. N. S. B. 1975)

PREMIERE PARTIE

ECRIT, EDUCATION ET BIBLIOTHEQUES .

- I. 1 - La littérature bibliothéconomique tunisienne
- I. 2 - L'éducation et les bibliothèques
- I. 3 - L'édition et les bibliothèques .
- I. 4 - La littérature tunisienne d'expression arabe

I. 1 "La littérature bibliothéconomique tunisienne".

Un des indices principaux qui sont nécessaires à toute appréciation de l'état des bibliothèques et de la lecture dans un pays donné est sans aucun doute les travaux de recherche et les études dans ce domaine ; en effet, il est faux de croire que ce domaine est vivant ou peut se développer quand ceux-là mêmes qui en sont les responsables ne travaillent pas à son examen continu, à en évaluer la situation, mesurer son stade de développement et délimiter ses points de faiblesse, les freins qui empêchent sa bonne marche afin de les éliminer. C'est là en fait que réside la mission du bibliothécaire. Il ne peut plus se défendre de produire c'est-à-dire d'entreprendre une investigation minutieuse de son champ d'action qu'est là bibliothèque ; et l'on peut dire que n'est bibliothécaire que celui qui met sans cesse la question des bibliothèques dans la scène culturelle quotidienne pour "faire pénétrer le livre" et l'habitude des bibliothèques dans la vie quotidienne de la collectivité qu'il sert.

L'examen de la classe zéro de la Bibliographie Nationale Tunisienne <sup>(4)</sup> m'a permis de dresser le tableau suivant de la littérature bibliothéconomique et documentaire de 1956 à 1973 :

Période langue	comptes rendus (colloques..)		Etude personnelle		Bi- blio- graphie	catalog. listes d'ouvr.	Index d'ouvrages	Etudes de lec- périodi- ques	ture	TOTAL
	biblio- thécon.	docu- ment.	biblio- thécon.	docu- mentat.						
56 ARABE					1	3	1			5
68 FRAN- CAIS		2		1	1	1				5
AL		2		1	2	4	1			10
1969 ARABE				1		1		1	1	4
1973 FRAN- CAIS	1	1	1		2	4			2	11
TAL	1	1	2		2	5		1	3	15
TAUZ	1	3	2	1	4	9	1	1	3	25

Ce tableau ne concerne pas les articles de périodiques mais seulement les études qui sont sous forme de brochure ou de livre. Il est intéressant de noter que le nombre d'articles de presse touchant la vie des bibliothèques est important mais ce sont des études de vulgarisation très médiocres, écrits par des non-spécialistes et commandés par les rédacteurs en chef des journaux.

Quant au contenu même de ce tableau : de 1956 à 1973, la bibliothéconomie n'eut droit qu'à 3 études d'importance moyenne ou faible, 4 travaux ont été consacrés à la documentation et l'essentiel de cette "littérature bibliothéconomique" se présente sous forme de catalogue et de listes d'ouvrages ( 9). La lecture, base de tout l'édifice puisque objectif de tout ce secteur n'a jamais été étudiée entre 1956 et 1969 ; après quoi, elle le fut à 3 reprises. La faiblesse des études en bibliothéconomie et documentation n'est donc pas à démontrer d'autant plus regrettable est la faiblesse des études résultant d'une initiative personnelle (2 études seulement !).

Mais si le tableau général est faible il est nécessaire de souligner l'évolution et le progrès marqué par ces travaux. De 1956 à 1968, le nombre de ces travaux est de 10, pendant la période suivante qui est nettement plus courte que la première (1969-1973) le nombre d'études est de 15, c'est donc là une amélioration remarquable qu'on ne peut nier. Dans les deux périodes la première place est occupée par les catalogues et les listes d'ouvrage. Cette évolution a été faite au détriment de la langue arabe. En effet, les études en langue arabe passent de 5, de 1956-1968, à 4 en 1969-1973 ; celles en langue française passent de 5 à 11.

S'agit-il là d'un domaine où la langue arabe n'a pas le potentiel d'expression nécessaire ? Je ne le pense pas puisque en Egypte par exemple où le secteur des bibliothèques et la vie culturelle en général sont plus développés qu'en Tunisie, la langue arabe est la langue de recherches et des travaux dans ce domaine ; cette langue est aussi celle du travail dans tous les domaines (littéraire, scientifique, technique, administratif...) ce qui n'est pas le cas de la Tunisie. Il s'agit donc d'un choix personnel de la part de ceux qui s'intéressent à ce domaine résultant de l'impuissance des hommes et non de la langue.



Pour terminer, notons que beaucoup d'articles figurent dans le Bulletin de l'A.T.D. qui est trimestriel et qui comporte beaucoup d'articles d'un niveau appréciable, émanant des professionnels de la Bibliothéconomie. Malheureusement ce bulletin reste très peu connu du public et des bibliothécaires eux-mêmes; ce qui évidemment ne peut être qu'une lacune très regrettable. M. Abdeyaouad note très justement que "la Tunisie a accumulé une énorme documentation allant des études statistiques aux études économiques très sérieuses, permettant à tout moment de déboucher et cela dans n'importe quel domaine. Ce que l'on peut regretter c'est que ce travail n'a pas été fait au niveau de la lecture. La "Sociologie de la lecture en Tunisie reste à faire".<sup>(2)</sup>

Il est donc clair que ce domaine n'acquiert pas encore l'attention du public cultivé tunisien, encore moins celle de ceux qui ignorent son utilité. Il ne figure pas au premier plan de l'activité culturelle du pays et les quelques études émanent de spécialistes courageux ou sont des vulgarisations faites par des non-spécialistes sous forme de constatations générales et superficielles n'abordant jamais le problème dans son fond ; même au niveau du personnel scientifique des bibliothèques, le manque de volonté, d'intérêt et d'effort personnel est à souligner. Leur rôle se limite pour le moment à distribuer les livres et démentir les lettres de protestations des lecteurs dans la presse quotidienne.

## I. 2 L'éducation et les Bibliothèques :

A l'indépendance du pays, le 20 mars 1956, commençait pour lui une nouvelle période de reconstruction. Comme pour tous les pays nouvellement indépendants, les efforts de ses dirigeants étaient mis sur le secteur économique. Le secteur culturel de l'Education n'a pas eu la priorité des plans de développement. Notre objectif n'est pas d'étudier l'évolution de toute la politique culturelle dans la Tunisie indépendante mais de voir

(très généralement) les principales directions de certains secteurs culturels depuis 1956 dans leurs rapports avec les bibliothèques et surtout de donner certains thèmes de recherches qui restent à développer.

A/ L'éducation :

Au lendemain de l'indépendance, l'enseignement tunisien comprenait trois systèmes différents juxtaposés :

- l'enseignement traditionnel donné à l'Université de la Zitouna fondée ~~en X<sup>e</sup>~~. Elle sauvegardait l'image des siècles d'or de l'Islam et assurait la permanence de la langue arabe ; elle a formé les premiers hommes de Lettres, qui dans leurs écrits ont été les premiers à mettre en cause la colonisation ; elle était fréquentée par les fils de la bourgeoisie citadine.
- l'enseignement français créé par les autorités coloniales pour former sur place les cadres dont elles avaient besoin. Il ne manque pas d'attirer une partie de la Bourgeoisie tunisienne "fascinée par les apports de la France". Cet enseignement a donné l'élite administrative qui est toujours en place dans le pays.
- La base de principe de l'enseignement tunisien depuis 1956 est représentée par le Collège Sadiki fondé en 1875 avant même l'installation du protectorat. Il "se voulait moderne et bilingue".

C'est un établissement qui, avant, pendant et après la colonisation était l'expression de la petite et moyenne bourgeoisie où seule une élite pouvait être filtrée avec un programme très chargé, un bilinguisme qui allait créer dans le pays les plus grands problèmes. Ce collège a fourni les principaux dirigeants du<sup>Néo</sup> Destour.

En 1956, il y avait en Tunisie 250 000 enfants scolarisés sur 800 000 scolarisables dont 44 000 au secondaire et 2 300 étudiants. Jusqu'en 1959, l'évolution est très lente. Puis commença en 1959 le plan décennal de scolarisation.

En 1966, il y avait plus de 700 000 enfants dans l'enseignement primaire, 104 000 dans le secondaire et 6 500 dans le supérieur.

En 1972 (date prévue pour la scolarisation totale) le taux était de 90 % (940 000 en primaire, 195 000 au secondaire et 12 000 étudiants.

B/ Ses résultats :

Mais ces chiffres ne doivent pas nous faire oublier le contenu, les méthodes, le niveau et les résultats de cette évolution spectaculaire. En effet, 50 % des enfants qui entraient au primaire le quittaient avant la fin : enfants ne disposant pas des moyens suffisants pour en supporter les charges (cahiers, livres, fournitures scolaires...), petites filles que leurs parents retirent de l'école, mais surtout ceux qui échouent au concours d'entrée en première année de l'enseignement secondaire et qu'on renvoie pour "limite d'âge". Au niveau des principes mêmes de cet enseignement, le plan de scolarisation totale a précédé celui de la planification économique, c'est-à-dire qu'il fut élaboré dans une période de "libéralisme" où devant le vide laissé par le départ des colons, le gouvernement se lança dans la formation à outrance des cadres, mais surtout des cadres techniques, car dans son esprit il fallait rattraper le retard technologique du pays, créer des cadres. Ceci était pour les hommes au pouvoir le préalable nécessaire pour la création -non définie- d'une industrie.

Autre principe de cet enseignement : le bilinguisme en effet il fallait parler une de ces langues de l'Occident : le Français. Ainsi les enfants se trouvaient -et se trouvent toujours- confrontés à une dualité linguistique néfaste, obligés d'apprendre sur le même pied d'égalité deux langues qu'ils n'utilisent pas chez eux .

Quant aux méthodes suivies pour la formation des cadres, elles furent alors l'enseignement moyen et les écoles normales.

En premier, on avait affecté tous les élèves qui avaient dépassé l'âge du secondaire, en second les élèves qui étaient d'un niveau moyen et qu'on ne pouvait orienter ni vers les sciences, ni vers les lettres, ni ailleurs. On en fit alors "des instituteurs à bon marché".

C/ Education et bibliothèques :

A partir de 1966, le marché du travail s'est trouvé ainsi envahi par des jeunes qui étaient préparés à des travaux qui n'existaient encore pas. Tourneurs, ajusteurs, constructeurs métalliques, soudeurs se faisaient alors facteurs, agents de police ou ne trouvaient pas de métiers.

On ressortit alors le problème du niveau. Certains responsables contestaient le bas niveau des techniciens formés par l'école. Cette dernière contestait le manque d'emplois et l'échec des prévisions dans ce domaine. On décida alors "d'harmoniser l'échec du plan d'industrialisation avec celui de l'emploi" c'est-à-dire d'organiser méthodiquement la sélection, d'accroître l'enseignement du français considéré avec erreur langue du progrès et d'accroître les liens entre le Parti d'une part et les enseignants et les élèves d'autre part.

En 1968, les Ministères de l'Economie et de l'Education ont été placés sous la responsabilité d'un seul Ministre. Un an plus tard, il tomba, sa politique ayant lamentablement échoué.

En 1970, on décida :

- 1° d'abaisser les coûts/élève en utilisant avec plus de parcimonie le corps enseignant et l'équipement ;
- 2° d'encourager dans ce domaine le secteur privé ;
- 3° de réduire les possibilités de redoublement.

Des renvois massifs furent alors opérés dans l'enseignement primaire et secondaire et ce fut ainsi le temps où "on assista à une floraison" d'établissements scolaires privés où nécessairement il faut payer -et payer cher- son sauvetage, c'est-à-dire la réintégration des écoles étatiques.

Quant au contenu même de l'enseignement, il reste inadapté et non encore libéré de l'influence étrangère ou traditionnelle, en dehors des préoccupations quotidiennes et de la réalité des masses tunisiennes loin d'éveiller chez les jeunes la conscience mais surtout la fierté de leur personnalité et de leur appartenance à la sphère culturelle arabo-islamique ; et si comme le croit M. ABDELFAOUD "l'école a pénétré dans les masses d'une population tant citadine que rurale" elle n'a pas pour ainsi dire participé

à l'éducation de ces masses. Très sélective, difficile par son bilinguisme et inadaptée à la réalité économique et sociale du pays, l'école tunisienne est à transformer de fond en comble.

Et les bibliothèques dans tout cela ? Dans tous ces changements de conception, d'orientations et d'objectifs ont-elles suivi le rythme ? Ont-elles offert à leur public des documents conformes à leurs préoccupations ? Quel a été leur rôle dans la vie culturelle et celle de l'enseignement surtout ?

Pour répondre à toutes ces questions, il faudrait suivre l'évolution numérique des unités documentaires dans le pays pendant toutes ces périodes, examiner autant que possible l'évolution de leurs fonds pour avoir une idée des documents qu'elles présentaient au moment où elles devaient assumer leurs responsabilités, parallèlement à l'évolution de l'éducation, examiner les registres d'inventaire de plusieurs bibliothèques les comparer et essayer dans la mesure du possible d'en tirer des idées générales sur l'historique du fonds des bibliothèques en Tunisie.

Nous ne pouvons malheureusement pas répondre à ces questions dans le cadre de ce travail puisque une telle recherche n'a pas été entreprise et reste donc à faire. Notre seule tâche reste l'évocation des possibilités et des champs d'investigation. Par ailleurs, d'autres questions inhérentes aux premières s'imposent : quel a été le travail entrepris par les bibliothèques (publiques et scolaires) en direction des jeunes renvoyés de l'école, autrement dit ont-elles empêché leur retour à l'analphabétisme et, si action il y a, a-t-elle été uniforme dans toutes les régions ?

C'est là que réside l'importance de l'étude des rapports entre l'enseignement et les bibliothèques en Tunisie depuis 1956.

### I. 3 L'édition et les bibliothèques

Après l'indépendance, et pour faire face aux besoins engendrés par le plan décennal de scolarisation, le problème de l'édition se posa sur la scène politique et l'on décida de le résoudre "dans une optique nationale" : livres scolaires et livres parascolaires seront édités par une ou deux maisons nationales.

162A

## Quelques constatations quantitatives sur l'édition tunisienne :

L'examen de 123 œuvres échelonnées sur 17 ans nous donne une moyenne de 7,2 œuvres par ~~an~~ et 4 directions dans la vie de l'édition en Tunisie :

- 1956 - 1960 : la courbe descend jusqu'à atteindre zéro
- 1961 - 1966 : Reprise lente mais progressive, le seuil reste inférieur à la première année de l'indépendance
- 1966 - 1970 : l'édition tunisienne connaît un développement spectaculaire ; elle triple
- depuis 1970 : baisse lente des titres édités.

M. Jean FONTAINE explique cette fluctuation par :

1°/ L'année d'indépendance certains écrivains ont publié leurs œuvres à compte d'auteur « rendus inconscients par l'atmosphère d'enthousiasme et de joie générale » ce qui ne s'est pas révélé payant et explique la diminution de la production littéraire. D'autre part à ce moment là toutes les énergies des hommes de lettres étaient dirigées vers la construction administrative, économique et sociale du pays ; la littérature étant alors considérée comme un luxe.

2°/ La reprise en 1966 s'explique par la création de la Maison Tunisienne d'Édition (M.T.E.) qui assure depuis cette date 45% de la production littéraire du pays.

3°/ La baisse de 1970 est due à un changement à la direction de cette maison « un homme de lettres est remplacé par un homme d'affaires ».

Quant à la typologie de l'édition tunisienne : sur les 123 œuvres, la première place revient à la poésie et la dernière à la critique littéraire ; on peut toutefois ajouter les précisions quantitatives suivantes, ces œuvres se répartissent en 3 groupes

- Celles éditées par la M.T.E : 36%
- Celles produites à compte d'auteur (articles de périodique ou ronéotypés) : 36%
- Celles dues à 9 éditeurs mineurs : 28%

Selon la pagination, on a les chiffres suivants :

- moins de 100 pages : 56 œuvres soit 46%
- entre 100 et 200 pages : 43 " " 35%
- entre 200 et 300 pages : 14 " " 11,5%
- Plus de 300 pages : 10 " " 7,5%

Ce sont donc, des « mini œuvres » dues à « un manque de souffle

d'après Jean Fontaine  
(cf. Bibliographie)

En 1966, fut créée la Maison tunisienne d'Édition (M.T.E.). Semi-étatique mais très encouragée par l'État, cette maison est actuellement la plus importante du pays ; en effet, sur 184 titres d'ouvrages littéraires d'expression arabe, elle en a édité 76, le reste se répartit entre la Société tunisienne de diffusion 18 et d'autres maisons plus petites et nombreuses 79.<sup>(3)</sup>

C'est donc un fait décisif dans l'édition tunisienne que la création de la M.T.E. car depuis sa création elle assure "la parution de 45 % de la production littéraire locale". En 1970, un changement a été opéré à la direction de cette maison : un homme de lettres a été remplacé par un homme d'affaires et depuis on remarque une baisse du nombre des livres édités par la maison. La littérature ne rapportant pas en Tunisie, la maison n'édite que ce qui pourrait être pour elle une "affaire" commerciale.

Disposant de moyens financiers très importants, la M.T.E. et la S.T.D. sont donc les maisons d'édition les plus importantes du pays. Leur importance réduit les autres maisons d'édition à un rôle insignifiant mais avec le temps une certaine spécialisation s'est créée et ce, comme suit : Maison tunisienne d'Édition et S.T.D. : littérature (et livres scolaires pour cette dernière) Maison du Maghreb Arabe et la Librairie orientale : diverses oeuvres, des rééditions surtout. Al Manâr : livres religieux. 'Atika : textes anciens. Annajah et Ben 'Abdallah : divers livres, productions : ouvrages de luxe (très chers).

Il faut cependant avoir connu les librairies de la capitale pour juger des limites du secteur de l'édition en Tunisie et le marché où les livres tunisiens sont très minoritaires reste dominé par le livre oriental : égyptien surtout et le livre occidental : français en premier lieu. Cette double domination se remarque aussi dans les périodiques et les journaux. Cette sorte d'envahissement aurait pu être un facteur d'enrichissement de la personnalité et de la culture tunisienne si le plus grand nombre de livres ne véhiculaient pas une para-littérature aussi bien arabe que française ; et il est facile de juger la soif de vraie littérature

chez le Tunisien à l'occasion d'une exposition-vente comme celle du livre arabe par exemple ou celles organisées par les centres culturels étrangers. En effet, ces manifestations culturelles connaissent un très grand succès et tous les livres qu'elles présentent sont achetés massivement.

Notons au passage que ces expositions profitent aux habitants de la capitale au détriment de tous les Tunisiens ailleurs.

Notons d'autre part que les livres édités ne sont ni diversifiés ni originaux ce qui, dans une très grande mesure, peut expliquer le refus du public de consommer un tel produit et son engouement de ce qui lui est offert accidentellement.

- Comment s'explique cette insuffisance de l'édition et l'attitude du public devant ce fait ?

Plusieurs causes concourent à expliquer cet état de fait : la principale a trait au statut, à la condition sociale de l'écrivain tunisien. Jusqu'à présent ceux qui écrivent sont des responsables dans un secteur quelconque de la vie économique c'est-à-dire qu'ils sont des fonctionnaires de l'Etat, des professeurs d'enseignement secondaire ou supérieur, des producteurs d'émissions à la radio et à la télévision. Ils exercent donc un métier ce qui ne leur laisse pas beaucoup de temps et de repos pour écrire. Le but lucratif de leurs écrits est certain bien qu'ils contestent sa faiblesse.

En réalité, ce qui contribue à l'existence d'une telle édition est le manque d'encouragement des jeunes talents. Le jeune écrivain doit passer par un "cursus" long et dur, il est surtout obligé de se situer dans l'optique politique des hommes au pouvoir, dans le cas contraire, les portes de l'édition lui sont fermées. Autrement dit, la censure très active qui s'exerce sur toute la vie intellectuelle et culturelle est le plus grand obstacle au développement de l'édition, et à la floraison de la production écrite. Et si encouragement il y a, il se fait au détriment de tous ceux qui veulent s'exprimer autrement et parler d'autres choses. C'est une pensée qui est encouragée au détriment d'une autre.



Dans son intervention au cours des Journées d'Etude sur les problèmes du livre arabe (Alger 3,4 mai 1974), Monsieur Abdessattar Tlili\* a longuement insisté sur le rôle de l'état dans l'insuffisance et la crise de l'édition dans le monde arabe ; l'Etat dit-il "est tenu de respecter la liberté individuelle de chaque citoyen afin que ce dernier réalise sa personnalité et son authenticité nationales. Il doit encourager les écrivains et les traducteurs, lutter contre l'analphabétisme, généraliser et démocratiser l'enseignement".

Ce sont là des propositions positives, certes, mais avant de revendiquer quoi que ce soit de l'Etat, il faut commencer par définir l'origine sociale de ses dirigeants, voir si réellement étant ce qu'ils sont ils peuvent satisfaire les exigences de leurs gouvernés, voir enfin dans un esprit d'évaluation critique leurs réalisations concrètes et la politique dans laquelle elles s'insèrent. En un mot il faut voir la légitimité de l'Etat et la classe sociale qu'il représente.

Sans remonter aux origines historiques des hommes au pouvoir en Tunisie, c'est-à-dire aux origines sociales de ceux qui ont été les dirigeants de la lutte nationale, ne nous engageons pas dans une analyse, disons que les options économiques et politiques de l'équipe au pouvoir en Tunisie sont loin d'engager le pays dans une voie nationale de développement et que par conséquent, il est inutile de demander à l'Etat plus qu'il ne veut bien faire par lui-même.

L'insuffisance de l'édition tunisienne, outre par les conditions matérielles de l'écrivain, la censure s'explique par -et contribue à- la faiblesse de la lecture. En effet, 100 lecteurs lisent 7 livres par an et la politique d'alphabétisation aussi bien menée soit-elle n'a pas réussi à créer des lecteurs. Toute cette situation fait que la population et surtout la jeunesse est insensible à la production littéraire nationale. Mais la principale raison reste le contenu de cette littérature. Il est donc indispensable pour comprendre les problèmes de l'écrit en Tunisie de faire les caractéristiques principales de cette littérature.

\* agent de la S.N.E.D

La littérature tunisienne d'expression arabe est le reflet d'une société inquiète de sa situation, soucieuse de l'amélioration de son sort, non encore libérée de siècles de stagnation et de sous-développement. Une grande partie de cette littérature "est une fuite dans le mythe et la morale". Quant à la littérature réaliste, elle est encore naissante et bien que mise en difficultés, elle sensibilise la jeunesse cultivée parce qu'elle est la seule à exprimer les préoccupations d'une Tunisie indépendante où les conditions socio-économiques sont loin d'être satisfaisantes.

Insuffisance des titres édités, inaptitude de leur contenu à la réalité quotidienne des Tunisiens. Ces deux facteurs sont à voir au premier plan quand on veut étudier le rôle des bibliothèques en Tunisie.

Quelle est la proportion de la production tunisienne dans nos bibliothèques ? Quelles idées diffusent-elles à travers les livres tunisiens qu'elles possèdent ?

Enfin, les problèmes de l'édition sont à résoudre aux racines, au niveau de ceux qui en mènent la politique, de ceux qui produisent, de ceux qui "améliorent" les conditions matérielles de l'écrivain, l'"encouragent", "baissent" le coût du livre qui reste très cher, le faire arriver aux groupements urbains les plus petits et les plus éloignés, telles sont à notre sens les conditions préalables à une meilleure situation du livre et de la lecture dans la Tunisie actuelle.

DEUXIEME PARTIE

INFORMATION ET BIBLIOTHEQUES

- II. 1 : La télévision et le livre
- II. 2 : La presse quotidienne
- II. 3 : Le disque en Tunisie

19.25 : Météo  
 19.30 : Journal télévisé  
 20.00 : Emission économique : Vers un ordre économique mondial nouveau

cre des bisons le dégoûte et il en éprouve une certaine mauvaise conscience. Charlie tue par plaisir, par cruauté, c'est pour lui, une

ter les peaux. Mais les deux compagnons se heurtent bientôt, tant au sujet du massacre des bisons qu'au sujet de l'indienne...

# Une semaine à la

## LUNDI

18h30 : Nouvelles brèves  
 18h35 : Voyage en musique (La Cologne)  
 18h55 : Avec le médecin  
 19h15 : Programme pour enfants (Miniar + Dessins animés)  
 19h25 : Météo  
 19h30 : Journal télévisé  
 \* 20h00 : Théâtre de la vie : La vieillesse  
 21h30 : Télé-journal  
 \* 21h45 : La Tête et les Jambes (Léger différé)  
 - Les grandes énigmes de l'histoire

Nous retrouvons, en quatrième semaine, : Mme. Christiane Moyne, institutrice à Saint-Amand-Montrond (Cher). Interrogée sur les grandes énigmes de l'histoire, elle devra répondre ce soir à des questions sur les morts mystérieuses,

et notamment sur l'énigme de Louis XVII.

Son renfort « jambes », Bernard Cheviet, de Lyon, champion du monde de boule lyonnaise, devra réussir 11 touches sur 14, à 14 m 50.

23h05 : Les Trésors de la musique  
 23h30 : Informations dernières + Coran

## MARDI

18h30 : Nouvelles brèves + Directives présidentielles  
 18h40 : Club du livre  
 19h15 : Proverbes  
 19h20 : Dessins animés  
 19h25 : Météo  
 19h30 : Journal télévisé  
 20h00 : Rencontre (En hommage à Ahmed Bouleïman)  
 : Malouf  
 21h00 : Les Dossiers de l'Ecran (Semi-direct)  
 Film : « Vérités et mensonges » (1975)  
 Débat : Les faussaires.  
 (Sous réserve)  
 23h45 : Télé-journal  
 : Coran  
 N.B. : La nouvelle programmation (21h00 au lieu de 20h30) des dossiers de l'écran est due au décalage horaire entre la Tunisie et la France.

## MERCREDI

18h30 : Nouvelles brèves  
 18h35 : Notre joli Rif (Ghardimaou)  
 19h00 : Chansons (Vedettes de demain)  
 19h20 : Dessins animés  
 19h25 : Météo  
 19h30 : Journal télévisé  
 20h00 : Football (Envision) : En direct d'Eindhoven  
 Eindhoven - Saint Etienne  
 Demi-finale de la Coupe d'Europe des Clubs  
 Champions (Match retour)

— DEMI-FINALE : Match retour de la Coupe d'Europe des Clubs Champions.  
 — L'une des toutes premières qualités des champions de France c'est de ne jamais partir battus. Il l'ont prouvé à maintes reprises au stade Geoffroy-Guichard.

Seulement voilà, ce match retour de demi-finale se présente plutôt mal. Qu'est-ce qu'un but d'avance contre une équipe qui a démontré à Saint-Etienne de redoutables qualités offensives ? On a noté, bien sûr, une certaine imprécision dans les tirs néerlandais, quelques hésitations en défense, heureusement

colmatées par le prodigieux gardien Van Beveren. Ce n'est pas suffisant pour pronostiquer une qualification de Saint-Etienne.

Devant leur public, les diables rouges du P.S.V. Eindhoven, grâce à leur science de l'occupation du terrain, leurs accélérations brutales, ont les meilleures chances de se qualifier pour la finale qui aura lieu à Glasgow (Ecosse), avec, probablement le Bayern de Munich, tenant du titre au jour d'hui affronté au Real Madrid qu'il a tenu en échec (1-1) en terre espagnole. Les supporters français compteront, ce soir, sur les exploits personnels d'un Larqué, d'un Roche-teau, d'un Hervé Revelli.

21h45 : Télé-journal  
 22h00 : Série : Arsène Lupin  
 22h50 : « La médecine à votre service » : Opération à cœur ouvert (I)

Emission de Mohamed Hédi Triki  
 Réalisée par Mohamed Hammami  
 00h10 : Informations dernières + Coran  
 (I) Cette émission est destinée surtout au public médical et para-médical. Elle est vivement déconseillée aux personnes sensibles.

## JEUDI

18h30 : Nouvelles brèves  
 18h35 : Le monde des lumières (La participation tunisienne au festival de Monté-Carlo)  
 19h15 : Programme pour enfants (Miniar + Dessins animés)  
 19h25 : Météo  
 19h30 : Journal télévisé  
 20h00 : Court métrage : Le voleur et le médecin  
 20h30 : Dossiers : Le logement  
 21h30 : Télé-journal  
 21h45 : Télé-film : La Terrasse des Bernardini

— Béatrice Bretty : Laure Bernardini  
 — Alice Sapritch : Thérèse Reboul  
 — Nicole Jamet : Laure jeune  
 — Atlika Guedj : Thérèse jeune  
 — Marc Eyraud : Théodore  
 Au départ, un joli roman de Suzanne Prou, et à la construction savante et à la langue raffinée. Curieusement, cette forme élégante

te sert à conter une histoire assez sordide, qui nous est plus suggérée que précisée. L'auteur, utilisant la première personne dit avoir été, dans son enfance, fascinée par les réunions de vieilles dames qui se tenaient sur la terrasse des Bernardini.

Quel lien mystérieux unit Laure Bernardini et Thérèse, sa dame de compagnie ? Ne flotte-t-il pas entre elles un curieux mélange d'amour et de haine ? Et comment est mort, jadis, Paul Bernardini, le mari de Laure ? Peu à peu, croisant et

entrecroisant le fil d'un récit au présent et celui d'un récit au passé, la vérité, ou plutôt des vérités possibles nous sont proposées.

Rien n'était plus périlleux que de donner vie à ces personnages mi-réels, mi-révés, tels qu'ils apparaissent à travers l'imagination d'une adolescente et avec un double recul dans le passé (le présent se situant déjà dans le passé de l'auteur). Pour sa première « dramatique », Dominique Page, a donc choisi la difficulté.



Une histoire sordide qui est plus suggérée que précisée.

## VENDREDI

16h30 : Programme religieux :  
 — Coran  
 — Tribune religieuse  
 — Feuilleton « AMIR EDOUAT » (3e épisode)  
 18h00 : Ecrivains d'Orient et d'Occident : Ahmed Chaouki  
 18h30 : Nouvelles brèves + Directives présidentielles  
 18h40 : Vulgarisation agricole  
 19h15 : Proverbe  
 19h20 : Dessins animés  
 19h25 : Météo  
 19h30 : Journal télévisé  
 20h00 : Variété (Najet Es-Saghira)  
 20h35 : Trait-d'Union  
 21h30 : Télé-journal  
 21h45 : Film de la série « Movies of the Week » : L'élévément  
 23h00 : Erreurs judiciaires  
 23h25 : Informations dernières + Coran

## SAMEDI

15h30 : Nouvelles brèves  
 15h35 : Succès 75 (Variété de montage)  
 16h00 : Feuilleton : Deux ans de vacances  
 16h55 : Football In Germany  
 17h30 : Banana Split (Nouvelle série pour enfants)  
 17h55 : Tribune de Jeunes (Le guide touristique)  
 18h30 : Nouvelles brèves  
 18h35 : Le Week-end sportif  
 19h05 : Chansons pour enfants  
 19h20 : Dessins animés  
 19h25 : Météo  
 19h30 : Journal télévisé  
 20h00 : Feuilleton « HATTA NALTAKI » (4e épisode)  
 20h50 : Variété (Jeunes vedettes de Tunisie et d'Irak)  
 21h45 : Télé-journal  
 22h00 : Série : Ma sorcière bien aimée  
 22h50 : Roméo et Juliette (Ballet)

— Nathalie Bessmertnova : Juliette  
 — Mikhail Lavorsky : Roméo.  
 — Yuri Papko : Mercutio

Une soirée exceptionnelle au cours de laquelle les Soviétiques célèbrent le bicentenaire de leur Opéra national, le Théâtre Bolchoï. Fondé le 28 mars 1776 deux fois détruit par les flammes (en 1806 et en 1853), le Bolchoï fut reconstruit en 1856, tel qu'il est aujourd'hui et que nous le découvrirons, fraîchement rénové, avec ses colonnes grecques et son immense salle — 2.000 places — qui vit la création de bon nombre d'oeuvres du répertoire classique. La troupe du Bolchoï compte actuellement 80 chanteurs, 250 danseurs, 250 musiciens et 185 choristes.

La troupe de ballet, dont on dit que « chaque élève pourrait être une étoile dans tous les théâtres du monde », interprète, ce soir, un des spectacles les plus célèbres de son répertoire, « Roméo et Juliette ». Créée en 1940, cette oeuvre

de Prokofiev, à laquelle s'associa, pour le livret, grand chorégraphe Larrowsky, fut le premier ballet soviétique à être reconnu à l'échelle internationale et repris, très vite à Paris, à New-York, en Allemagne, etc...

Le spectacle est présenté par Galina Oulanova, plus célèbre des ballerines soviétiques qui créa le rôle de Juliette, et reçut, à cette occasion, le premier des quatre Prix Staline de carrière.

Ce ballet, en trois actes tiré de « Roméo et Juliette » de Shakespeare, l'une des plus belles partitions de Serge Prokofiev. L'orchestration, magnifiquement architecturée, a ses leitmotivs, ses thèmes conducteurs qui accompagnent de bout en bout les personnages, n'est pas gratuite. Ainsi, l'orchestre qui mène l'action et le conte, prend-t-il la forme d'un orchestre de chambre pour les épisodes les plus intimes, tandis qu'il vient somptueux pour les grandes scènes de bal et de rue.

## II. 1 La télévision et le livre :

En analysant le programme d'une semaine à la télévision tunisienne, on peut faire remarquer les choses suivantes : sur 45 h 30 d'émissions télévisées par semaine, une heure cinq minutes seulement est consacrée à la littérature, temps sur lequel les livres ont 35 minutes. Le reste du temps est occupé par les émissions de loisir : musique, films, théâtre, documentaires.

Ce temps est évidemment insuffisant pour sensibiliser le public non lecteur aux bibliothèques et à la lecture. Quant à ceux qui n'ont pas de poste récepteur -et il s'agit là d'une écrasante majorité-, il est évident que ces émissions ne les touchent pas. Ces émissions n'étant pas fréquentes sont donc inefficaces.

La réalisation même de ces émissions manque d'imagination et de recherche. Elles consistent en une réunion d'hommes de Lettres qui analysent un livre ou l'oeuvre d'un auteur en utilisant une langue -l'arabe classique- qui n'est pas la langue du peuple, mais celles des académiciens et de l'école. Parce que monotones, ces émissions ne sont pas suivies par la majorité du public mais par les quelques spécialistes seulement.

D'ailleurs toute politique de sensibilisation à la lecture par le moyen de la télévision reste limitée à :

- ceux qui possèdent la télévision,
- ceux qui comprennent l'arabe classique,
- les spécialistes enfin.

C'est donc une infime minorité motivée qui bénéficie de ces émissions d'où leur inefficacité.

Ainsi, avant de penser à diffuser le livre par la télévision, les responsables doivent assurer une certaine aisance matérielle, la généralisation de l'électricité, la baisse du prix du poste récepteur, l'augmentation de la durée des émissions culturelles, la participation effective du public c'est-à-dire l'instauration d'une communication entre les spectateurs et les producteurs de ces émissions. Il est temps que la télévision participe réellement à la vie culturelle qui reste elle-même à assainir. Elle doit cesser de maintenir tout comme la chanson le peuple tunisien dans cette sorte de

pales réalisations dans le domaine agricole  
**20h40 : Série : «Mouhakamats Adabiya» (Procès littéraire)**  
**Au programme :**  
 Abou Al Kacem Echchabi.  
**21h30 : Télé-journal**  
**21h45 : «Messieurs les jurés» :**  
 - L'affaire Cleurie  
**23h35 : Informations dernières + Coran**

## Télévision italienne

**10h15 :** Programme cinématographique  
**12h30 :** Savoir  
**12h55 :** Nord appelle Sud - Sud appelle Nord  
**13h30 :** Télé-journal - Aujourd'hui au parlement  
**14h45 :** Pour les tout petits  
**17h15 :** La T.V. pour enfants «Zorro»  
**17h40 :** «Toppolino - naufrage»  
**17h45 :** Aventure  
**18h15 :** Savoir  
**19h30 :** Chroniques  
**20h00 :** Télé-journal  
**20h45 :** Sus à Rome!  
**22h00 :** Tribune syndicale  
 Télé-journal  
 Aujourd'hui au pa...

## la presse - page 8

# Ce soir à la TV

**18h30 :** Nouvelles brèves  
**18h35 :** « Tunisie d'hier et d'aujourd'hui » un film de Mustapha Ferzi  
**19h20 :** Dessins animés  
**19h26 :** Météo  
**19h30 :** Journal télévisé  
**20h00 :** Spécial 20 Mars : Enseignement et jeunesse  
**20h35 :** « Avec Wardy »  
**21h30 :** Télé-journal  
**21h45 :** Série : Arsène Lupin (5ème épisode) en léger différé de Madrid : Réal de Madrid - Borussia  
**22h35 :** Football : Eurovision  
 1/4 finale coupe d'Europe des clubs champions « retour »  
**00h05 :** Informations dernières + Coran



**18h35 :** Horloge parlante - Annonce des principales émissions de la journée  
**19h00 :** Nouvelles brèves  
**19h05 :** A la bonne heure avec FAIZA  
**19h10 :** Les autres et vous  
**19h30 :** Journal Paris  
**19h35 :** Ephémérides de Mahmoud Bouali  
**19h40 :** Cours de Radio Sorbonne  
**19h45 :** Cours de Mme Monique Charlat - Histoire contemporaine et vie politique en Grands-Bretagnes (5ème année)  
**19h50 :** Université Radiophonique Internationale  
**20h00 :** Véhicule Cours du Prof. Portal - Mécanisme, dynamique et sociale

# Ce soir à la TV

**18h30 :** Nouvelles brèves  
**18h35 :** Documentaire scientifique (de la série « Sciences report »)  
**19h00 :** Danse (Troupe nationale folklorique)  
**19h15 :** Programme pour enfants (Ménar + Dessins animés)  
**19h25 :** Météo  
**19h30 :** Journal télévisé  
**20h00 :** Variété orientale (Shahrazade, Med Abdelmoutaieb)  
**20h40 :** Histoire de la Tunisie  
**21h30 :** Télé-journal  
**21h45 :** Au théâtre ce soir : Un homme d'action

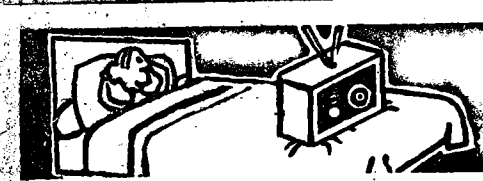
**LE THEME :**  
 Pour sauver la femme qu'il aime, un homme est amené à commettre un crime. Mais l'imprévu se manifeste sous les traits d'une vieille dame un peu trop perspicace et d'un policier en vacances.

### SI VOUS AVEZ MANQUE LE DEBUT

Dans la pièce de séjour de sa villa de vacances, en Bretagne, Marianne Leroy, jolie femme d'environ trente-cinq ans, est occupée à classer des papiers dans son secrétaire quand se présente Claude Deville, une jeune personne fort séduisante. Claude est la maîtresse du mari de Marianne, Julien Leroy, auteur de contes pour enfants. Elle est venue supplier Marianne de ne pas la compromettre dans son instance de

divorce et de ne pas la citer comme complice d'adultère. Un tel scandale risquerait de détruire son ménage et de briser la carrière de son propre mari. Marianne, toujours amoureuse de Julien, voit là une occasion de ses venger. Elle refuse. Re-gardant par la fenêtre, elle découvre son mari, dissimulé à proximité. Elle l'invite à entrer. Les arguments des deux amants laissent Marianne inflexible. Elle ne tarde pas à les congédier en leur demandant de ne plus chercher à la revoir. Elle doit d'ailleurs partir le soir même pour l'Espagne. Pendant son absence, Marianne a prêté sa villa à deux amies, Madeleine et Lucie. Friedmann, et celles-ci doivent arriver d'un moment à l'autre. Claude et Julien se retirent, déçus et furieux...

## aujourd'hui à



**18H30 :** nouvelles brèves  
**18H35 :** Chansons de films  
**19H15 :** Dessins animés Météo  
**19H30 :** Journal Télévisé  
**20H00 :** Court métrage : «La petite dame», réalisé par Houssam Eddine Mustapha  
**20H30 :** Ecran de l'histoire : histoire de l'aviation  
**21H30 :** Télé-journal  
**21H45 :** Au théâtre ce soir : «La facture» avec Jacqueline Mallian

**La facture**  
 Il existe une loi de la nature : le bonheur et le malheur des êtres humains doivent s'équilibrer. C'est du moins ce que président les amis de l'héroïne de cette comédie, qui a toujours bénéficié d'une chance insolente. Mais quand il lui faudra payer un tel bonheur, la facture risque d'être lourde...  
**23H45 :** Informations dernières - Coran

**T.V. :**  
**12H30 :** Savoir  
**12H55 :** Nord appelle Sud  
**13H30 :** Télé-journal  
**17H00 :** Télé-journal  
**17H15 :** Pour les tout petits  
**17H45 :** La France  
**18H10 :** Avec...  
**18H45 :** Savoir  
**20H00 :** Télé-journal  
**20H40 :** Une nuit à Paris  
**22H00 :** Tribune  
**22H45 :** Télé-journal

le Temps Jeudi 11 Mars 76

refuge mythologique quand il s'agit pour lui de voir sa réalité en face.

Il faut surtout que la télévision cesse d'être l'apanage d'une minorité de professionnels et s'ouvre à tous ceux qui témoignent d'un esprit d'imagination et de création et dont les oeuvres diffusent une culture authentiquement nationale et populaire. Autrement dit, notre télévision comme notre édition doit s'ouvrir à l'expression populaire. Quant à la diffusion du livre au moyen de la télévision, ce n'est qu'un secteur de la culture populaire et nationale d'une façon générale. La diffusion du détail passe par celle du général et cette dernière passe par la diffusion de la Télévision elle-même.

En un mot, la télévision doit être un moyen de culture et de progrès et non de complexe et de frustration sociale comme elle l'est actuellement.

## II. 2 La presse quotidienne :

Actuellement, 100 000 exemplaires sortent chaque matin comme presse quotidienne écrite représentée par 5 journaux qui sont al'Amal et l'Action, organes officiels du P.S.D., la Presse Assabah et le Temps qui appartiennent à des privés et qui dans leurs analyses et leurs informations ne diffèrent guère des journaux du parti.

Une mise au point s'impose ; dans le chapitre précédent, nous avons essayé autant que possible d'aborder le problème de la télévision dans son rapport avec la diffusion du livre. Il en est de même pour la presse quotidienne, mais il importe de voir en premier lieu le rapport entre elle et le pouvoir

### 1° - Presse et Pouvoir en Tunisie :

Dans un article paru dans un Journal Tunisien daté du 16 mars 1976 et intitulé : "l'information écrite et les pouvoirs" l'auteur dénombre cinq groupes de pression dont l'action dit-il "interfère pour donner au contenu de la presse une forme particulière-. Ces cinq groupes sont :

- le pouvoir politique : selon qu'il est du libéralisme dans les pays socialistes où selon lui il n'y a pas de liberté d'expression parce qu'il n'y a pas la pluralité des partis et où l'on n'a pas le droit de contester la nature du régime politique. Dans le reste du monde, il distingue deux types de régimes : celui qui permet la pluralité des opinions et celui que ne la permet pas.

Mass-media, livres et bibliothèques

en Tunisie: il s'agit là d'une énumération très générale des émissions radio phoniques et télévisées des émissions consacrées à la littérature et aux livres:

## 1° émissions radiophoniques:

- "Le Théâtre à la radio" (Masrah-al-Idhāra) en arabe classique et dialectal, cette émission et ses auteurs ses réalisateurs et ses acteurs attitrés

- "La Caravane en marche" (Gāfla Tsir) de Abdelmagid ben Jeddou ses thèmes éternels sont: l'amour et le patriotisme, émission de poésie et de chansons « populaires » en arabe dialectal; comme la première elle a ses poètes attitrés et les poèmes sont lus par des acteurs de la troupe théâtrale. C'est l'émission de l'éloge du pouvoir tunisien par excellence

## 2° émissions télévisées

- le club du livre (Nādi el Kitāb)
- livre vivant (Kitāb Hayy)
- Procès littéraires (Mouhākamat adabiyya)

Les revues: al Fikr (Esprit): 1955 → Dir. M. Mzali  
 Qisas (Nouvelles): 1966 → " Laroussi Metoui  
 Thaqāfa (Culture): 1969 → " Samir Ayyādi  
 al Idhā'a (La Radio): revue de la R.T.T.  
 al Hayāt at Thaqāfiyya: revue du Ministère des Affaires Culturelles 1975 →

- des pages sont consacrées à la littérature dans les quotidiens du pays
- une mention spéciale doit être donnée aux "Cahiers de Tunisie" et Hawkiyyāt où on trouve des études universitaires

Les Clubs littéraires: - les Anciens du Collège Sadiki } disparus  
 - la Khalouniyya }  
 - la Nouvelle plume: a une activité réduite  
 - Club de la Nouvelle: 14 Oct. 1964. dir: Laroussi Metoui  
 - Club des Belles Lettres: Maison de la Culture Ibn Khaldoun.  
 - Club Tahar el Haddad: beaucoup de conférences

Le Théâtre: chaque lycée a sa troupe théâtrale qui participe à une compétition nationale

- Centre Dramatique Universitaire. qui est très dynamique et a des créations originales
- 4 troupes professionnelles existent en Tunisie

1. Troupe Municipale de Tunis très avantagée et encouragée sans qu'elle soit la meilleure

2. Troupe de Sfax: Dir. Zāzā

3. Troupe de Kef: Dir: Moncef Souissi

4. Troupe de Gafsa: Dir: Raja Farhat

une mention spéciale doit être faite d'une nouvelle troupe: Troupe du Maghreb Arabe qui connaît un très grand succès parce qu'elle traite des problèmes tunisiens les plus réels dans une expression populaire admirable.

Ces deux dernières années la Tunisie a connu un développement important des festivals d'été, à côté des « anciens »; celui de Carthage, celui de Hammamet, il y a un festival d'été dans presque dans chaque grande ville ou et même dans certains gros villages et l'on se demande si il ne s'agit pas là d'une attraction touristique comme les autres, c'est à dire où le but culturel est inexistant.

d'après Jean FONTAINE  
 (cf Bibliographie)



- les annonceurs : "phénomène particulier aux pays industrialisés". L'auteur souligne le rôle des annonceurs dans le financement des journaux.
  - les propriétaires de journaux qui veulent exprimer leurs propres opinions ou sont "au service d'un parti politique".
  - les journalistes dont les conditions de travail sont bonnes dans les pays industrialisés et étouffantes "dans les pays ex-colonisés" puisqu'ils sont obligés de "taire" les problèmes essentiels.
  - les lecteurs qui doivent être "satisfaits en informations objectives" et qui peuvent s'imposer au niveau de la direction du journal,
- et il conclut en disant que "la règle absolue de réussite d'un journal est de faire coïncider la forme et le fond de l'information avec les besoins réels et les désirs parfois inconscients".

Nous ne voulons pas entrer dans une polémique qui n'est pas comprise dans le cadre de notre recherche mais la remarque qu'il nous est possible de faire à l'auteur est que dans son article, il ne parle pas une seule fois de la Tunisie où le problème des rapports de l'information avec le pouvoir se pose avec acuité puisqu'il s'agit d'un pays ex-colonisé mais surtout d'un pays à parti unique et je ne vois pas pour ainsi dire l'utilité de son article. Il apporte aux lecteurs des idées qu'ils connaissent déjà ; dès lors, on se demande pourquoi il n'aborde pas la situation de l'information en Tunisie, ce qui est le désir conscient des lecteurs de Tunisie. Est-ce par un libre choix qu'il le fait ou bien parce qu'il est au service d'une instance politique supérieure qui l'empêche de le faire ?

Pour voir le problème dans son ensemble, il faut remonter jusqu'à cette date : 1963. Au cours de cette année fut institué le parti unique comme choix politique du pays, puis peu à peu les organisations nationales et les syndicats ont été inféodés au parti grâce à une politique de propagande menée à l'échelle géographique la plus petite qui évidemment a nécessité l'inféodation des moyens d'information à cette politique. Dès lors, tout écart, tout désir de différence est considéré comme opposition voire même trahison. Il n'est permis de critiquer la politique de l'Etat qu'à l'intérieur du parti ; ce dernier

est présent partout dans l'espace comme dans le temps, si bien que les limites entre lui et les rouages administratifs sont floues. Dans l'esprit de chaque tunisien le parti unique est l'Etat, les journaux, les syndicats et tous les services.

La presse quotidienne tunisienne n'existe pas par elle-même mais parce qu'elle se situe dans les limites de la politique fixée par le parti. Elle se fait l'écho des décisions gouvernementales et les traite avec la publicité et l'éloge les plus judicieux. Dans ce schéma, tout journal qui manifeste des tendances différentes périlclite lentement ou brutalement selon son ton. Et d'un journal à l'autre, la tendance, l'analyse, le contenu, la stérilité et la médiocrité sont les mêmes. L'information fausse les problèmes tunisiens de fond si elle ne les ignore pas et comme "l'information vient illustrer l'étendue des libertés reconnues à une nation" d'après ce que nous venons de voir, il est aisé de mesurer l'étendue des libertés reconnues au peuple tunisien.

Le journalisme tunisien concentré surtout dans la capitale et inexistant ailleurs connaît donc une déchéance certaine et "alors que la société affronte un monde nouveau et que des générations accèdent de plus en plus vite à la maturité sociale et intellectuelle" l'information en Tunisie refuse la notion de critique, simplifie les problèmes et refuse toute "marge d'analyse différentielle". C'est donc en toute logique que le public, fuyant la médiocrité et la monotonie du journalisme national, se retourne vers la presse étrangère et l'Etat se voulant le défenseur et le promoteur de la reconquête de l'authenticité nationale favorise en même temps, par sa mainmise sur la presse, la radio et la télévision, l'emprise de la presse étrangère.

Etant dans cette situation, le journalisme tunisien peut-il traiter la question des bibliothèques en toute liberté et dans ses dimensions véritables ?

Si dans la presse écrite, un nombre assez important d'articles sont parus sur la lecture, la documentation et les bibliothèques, cela ne veut pas dire pour autant que ce domaine attire l'attention des hauts responsables. Il s'agit le plus souvent d'articles d'une médiocrité flagrante qui posent le problème en termes de manque de places de lecture, d'insuffisance de lumière et de chauffage, de panne de bibliobus mais jamais en termes de déséquilibre régional, d'insuffisance de crédits, de statuts désavantageux du personnel, et, d'une façon

*problèmes de développement*

ENQUÊTE

## Le disque en Tunisie pauvre... et combien

Quelle est donc la mission du disque en Tunisie; le disque, ce parent encore pauvre chez nous, des mass médias ? Avec la naissance de l'enregistrement en 1878, sur cylindre, de voix de chanteurs célèbres, et les premiers enregistrements intégraux d'opéras (Faust et Carmen, Le Trouvère et Paillasse) on pourrait bientôt aujourd'hui fêter le centenaire du disque.

Il serait long, voire superflu, ici, de faire l'histoire du disque qui, comme le livre, le cinéma ou la télévision

partie, la cause de la décadence du chant. Il a fait de la voix un portrait artificiel cherchant à satisfaire une clientèle naïve. Les James Brown, les Claude François, les Dam Kalthoum et autres vedettes de la chanson, éditées à des millions et des millions d'exemplaires, sont devenues

de disques que la classe des revenus moyens qui en veut jusqu'au quart, surtout la dernière qui fait que le disque n'y accède que dans une minorité, accidentelle, comme on nous l'a dit.

Sans légende...

plus générale de niveau de vie de la majeure partie de la population et du contenu des livres mis à la disposition du public. Pourtant, cette simplification des problèmes ne trompe personne et les bibliothécaires, comme les lecteurs, sont conscients de la véritable nature du problème.

- Ainsi les rapports entre information écrite et radiotélévisée et bibliothèques sont à voir non dans leur importance quantitative (nombre d'articles ou durée et fréquence des émissions consacrées à ce secteur de la vie culturelle) mais dans leur degré de liberté et leur capacité de poser les problèmes en termes politiques car ne l'oublions pas, dans un pays où un seul parti règne en maître absolu et où aucune liberté n'est possible en dehors des organisations mises en place par lui, le problème des bibliothèques, de la lecture et de l'information sur ces questions ne se pose pas en quantité de ce qui a été réalisé mais en termes de culture nationale assumée et non subie et à laquelle participent tous les citoyens et non une élite. Le problème de l'information bibliothéconomique est à résoudre au niveau de ceux qui informent et de ceux qui les dirigent.

II 3°- Le disque en Tunisie :

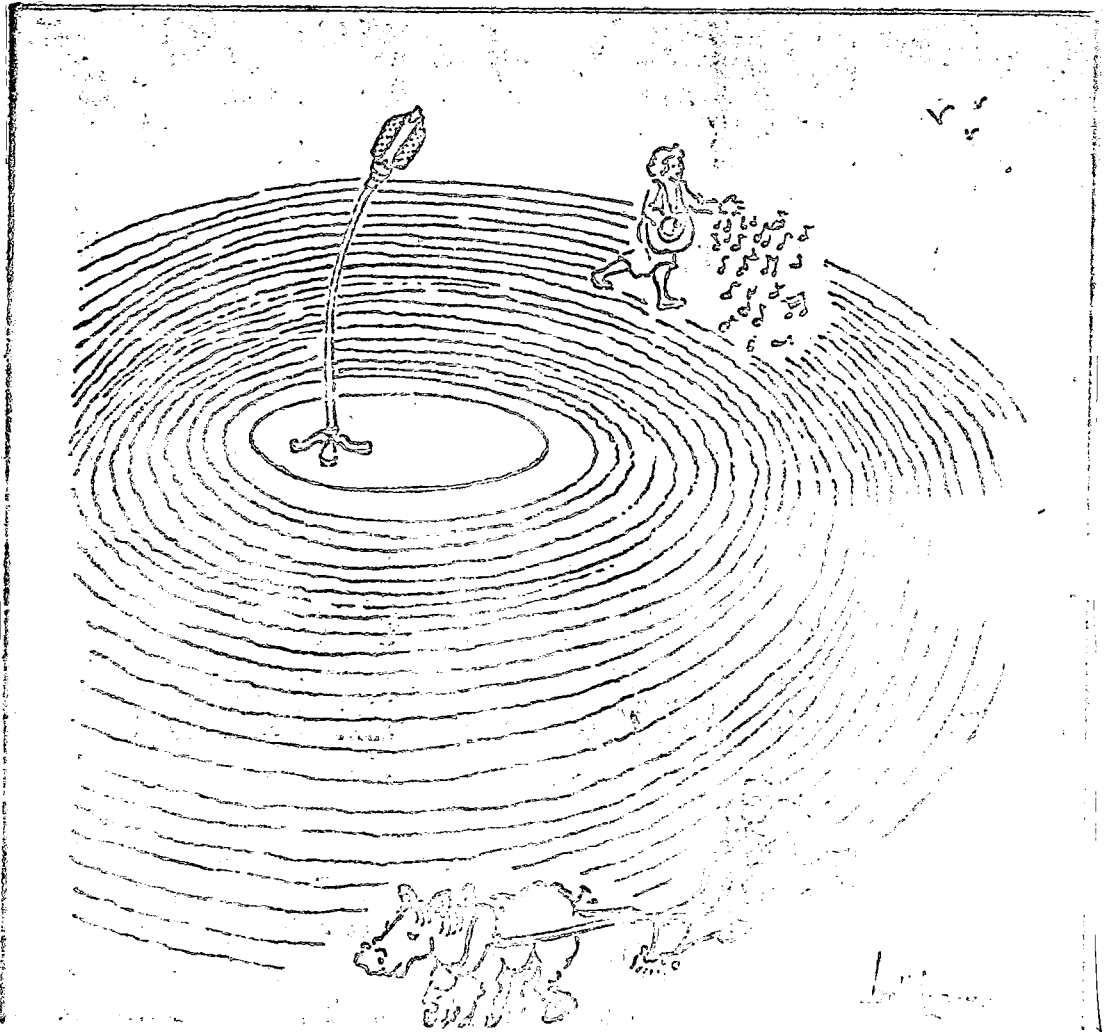
Si le livre reste le premier moyen de la diffusion du savoir, d'autres moyens d'information ont vu le jour, de nombreux média se complètent pour l'enrichissement de la pensée humaine. De tous ces moyens, le disque tient aujourd'hui une place de choix. La notion de bibliothèque n'est plus liée à la seule notion de conservation des livres ou des périodiques, les documents audio-visuels se trouvent actuellement dans une grande partie des bibliothèques des pays développés ; celles qui en sont dépourvues sentent au moins le besoin de les acquérir.

Il est certain que si dans un pays le document imprimé connaît des insuffisances, tant au niveau de son édition, de son utilisation ou de sa conservation, les autres media -s'ilseexistent- sont eux aussi touchés par cette situation et il serait étonnant de voir que, dans une bibliothèque donnée, le disque vient au premier rang de la diffusion de la culture.

Quelle est donc la situation du disque en Tunisie ?

1° En guise d'histoire :

En Tunisie, depuis la signature du Protectorat français, le disque a connu la même évolution et le même caractère d'influence qu'en Europe ; étant cependant à la portée d'une



Des disques aussi nombreux que les grains de blé ?

classe sociale assez distincte (milieux français, colons, militaires, corps diplomatiques, italiens, grands commerçants, caste beylicale et petite bourgeoisie tunisienne).

Avec l'apparition du microcillon après la Guerre : le disque commença à pénétrer toutes les catégories sociales puis avec la Haute fidélité et la stéréophonie, un phénomène nouveau est apparu : celui de la commercialisation à outrance de ce produit qui s'accorde difficilement aux exigences artistiques et culturelles et où l'on voit des artistes médiocres ou plutôt l'artiste-vedette avoir la priorité.

## 2° Médiocrité de la variété :

C'est ainsi qu'est née la chanson-variété "réalisation artistique artificielle" mais qui est très vendue, étant le produit des grands trusts. Par ce fait, la chanson-variété dénature le contenu et la forme de la notion de culture et loin d'éduquer le public et de développer chez lui le bon goût et la conscience de ses problèmes quotidiens mais aussi la faculté de distinguer les bonnes paroles des médiocres, elle le fait sombrer dans une sorte de refuge qu'il ne peut plus quitter et lui offre des courants de mode aussi médiocres les uns que les autres par la pauvreté de leur contenu et de leur forme musicale.

## 3° Variété dans la médiocrité :

Ainsi les Tunisiens subissent-ils ce même type de phénomène mais multiplié par trois :

- en premier lieu : la chanson tunisienne qui depuis quelques années -sinoà depuis 1956- se trouve dans une crise ressentie tant au niveau des producteurs, dont beaucoup préfèrent ignorer le problème, qu'au niveau du public et par les critiques de musique ;
- en second lieu : la chanson orientale égyptienne et libanaise, médiocre et médiocrisante, tristement amoureuse, gardant le même rythme depuis l'Hégire, n'acceptant de la modernité que l'utilisation des instruments occidentaux (guitare électrique) ; cette chanson participe pour beaucoup dans le maintien du peuple tunisien dans un état de rêverie et d'inconscience et constitue pour lui un refuge ;
- en troisième lieu : le Tunisien subit la chanson variété française et anglo-saxonne. Consommée par les jeunes surtout, cette dernière véhicule des schémas et des idées propres à son milieu d'origine

donc étrangers à la réalité tunisienne ; elle est diffusée à longueur de journée par une deuxième chaîne de radio.

Quant à la chanson populaire tunisienne, si elle n'est pas reprise et "améliorée" par les compositeurs officiels de la radio, elle est oubliée au fond de la mémoire.

#### 4° Le commerce du disque :

Il agit surtout sur un public jeune et assez aisé. Pour cet aspect très important qui touche à la fois le commerce et la diffusion du disque, les chiffres me manquent faute d'étude dans ce domaine. Ce que j'avance dans ce chapitre n'est qu'une constatation personnelle dans les discothèques de la capitale tant en ce qui concerne les titres que les jeunes. Il serait intéressant -et il est urgent même d'examiner le problème, la question du disque sur un plan global : la répartition en nombre de disques vendus entre les variétés, entre les genres de disques (politique, éducatif, musical...) entre les langues (arabe, français, anglais) entre les âges, mais surtout, entre les catégories socio-professionnelles et les régions car il est certain que le disque n'est pas diffusé de la même manière (dans la même quantité, proportion) sur tout le territoire du pays. C'est là une étude qui reste à faire.

Mais parler de disque, c'est aussi parler de matériel électronique pour l'utiliser : de tourne-disques. En Tunisie, ce matériel est un luxe que seule une minorité peut acquérir. Ce matériel étant importé, il coûte donc plus cher que dans son pays d'origine, et ceux qui s'en procurent à l'étranger se trouvent confrontés aux taxes douanières très élevées. Quant au matériel dit de prix modique, il est d'une très mauvaise qualité.

Un autre aspect du problème est celui du disque scolaire ou éducatif. Malheureusement, nous n'avons pas les documents nécessaires pour l'évaluer mais nous pouvons déjà poser les directions d'une quelconque étude : la Tunisification de l'enseignement -sifable soit-elle-s'est-elle accompagnée d'une tunisification des auxiliaires scolaires nécessaires ; d'une Tunisification du disque ? Comme pour les autres genres de disques il faudrait voir le problème à l'échelle régionale et à l'échelle sociale. On peut dire -et il s'agit d'une constatation générale à tous les Tunisiens- que le prix du disque en Tunisie est très élevé par rapport au pouvoir d'achat des consommateurs : le disque tunisien 30 cm vaut

de 25 à 39 F et le disque de même durée, importé, vaut de 50 à 55 F et de ce point de vue il reste un luxe tout comme le matériel de lecture.

Notons pour terminer que la Société la plus importante dans ce domaine : Ennagham est la seule qui fournit au marché la production tunisienne et -depuis une date récente- la production orientale (égyptienne surtout) dans des disques d'une qualité inférieure à celle des disques importés.

Par son contenu, ses variations, son prix, sa qualité et sa diffusion, le disque en Tunisie est loin d'être un moyen de culture encore moins un moyen populaire.

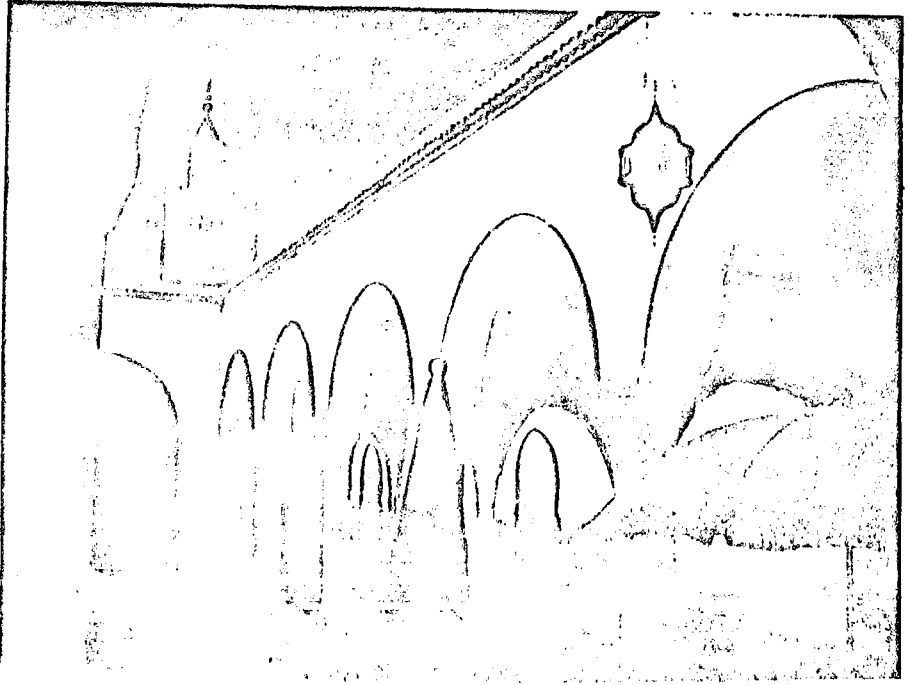


TROISIEME PARTIE

TABLEAU GENERAL DES BIBLIOTHEQUES TUNISIENNES

- III. 1 : La Bibliothèque Nationale
- III. 2 : Les Bibliothèques universitaires
- III. 3 : Les Bibliothèques publiques
- III. 4 : Les Bibliothèques scolaires

La Bibliothèque nationale de Tunisie, Tunis. [Photo Secrétariat d'État à l'information, Tunis]



### III. 1 La Bibliothèque Nationale :

#### 1° - Aperçu historique :

Créée par décret beylical en 1885, elle était la "Bibliothèque Française de la Régence de Tunis" jusqu'en 1891. A partir de cette date, elle fut rattachée à la Direction de l'Enseignement Public de Tunisie du Ministère français de l'Instruction. Elle prit une importance si grande qu'un changement des locaux s'est imposé en 1910. Elle fut donc transférée de la rue de Russie à son emplacement actuel du Souk el-Attarine (Souk des Parfums) près de l'ex-université Zitouna, au centre de Tunis.

#### 2° - Organisation actuelle :

- Actuellement la Bibliothèque Nationale est une institution publique à autonomie financière mais qui travaille en étroite collaboration avec le Ministère des Affaires Culturelles.

L'essentiel de ses ressources est constitué par le Budget annuel et les droits sur la reprographie des documents. L'entrée aux expositions qu'elle organise et ses publications sont gratuites. La dépendance administrative du Ministère des Affaires Culturelles constitue un frein à la bonne marche de ses affaires, vu la lenteur de la machine administrative de ce ministère.

- Services : malgré son effectif réduit, elle comprend les services essentiels d'une Bibliothèque : traitement, périodiques, Service documentaire, acquisitions et Manuscrits.

Le service documentaire est l'image des activités de la Bibliothèque Nationale. Il est appelé aussi "service bibliographique" ou "service des Tunisiana". Il a été créé pour répondre à une idée essentielle : faire les statistiques de la production intellectuelle nationale, la collecter et la communiquer aux spécialistes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Mais la connaissance de cette production n'est pas chose aisée parce que la loi du dépôt légal qui est actuellement en vigueur ne permet pas à la Bibliothèque Nationale d'acquérir autre chose que ce qui est publié par les privés. Les publications émanant de collectivités (Ad-

ministrations, sociétés...) lui échappent et pour les acquérir la B. Nationale est obligée de contacter chaque administration. Toutefois la Bibliothèque Nationale a pu conclure des accords avec certains éditeurs qui déposent un ou plusieurs exemplaires de leurs publications et ceci volontairement. Ces accords ne sont pas limités aux livres et périodiques mais touchent tous les autres documents.

La deuxième tâche de ce service est de collecter toute publication étrangère relative à la Tunisie, pour les acquérir, La Bibliothèque Nationale a conclu des accords d'échange avec plusieurs bibliothèques dans le monde.

Une attention particulière est accordée aux anciennes librairies ou aux fonds anciens de certaines librairies qui peuvent contenir des ouvrages de référence très importants.

3° - Publications :

Les résultats de ce travail sont publiés dans la Bibliographie Nationale de Tunisie dont deux volumes sont déjà parus et une autre publication : les Informations Bibliographiques, trimestrielle et bilingue. Cette revue informe les lecteurs et les professionnels des autres bibliothèques sur les dernières acquisitions de la B.N.

Par ailleurs, la B.N. a publié plusieurs bibliographies spécialisées dont celles sur la littérature tunisienne contemporaine. Bizerte et les publications en série scientifiques sont les plus importantes.

Ne manquons pas de dire qu'il s'agit là d'une amélioration récente de l'organisation et des services de la Bibliothèque Nationale. En effet, elle date des deux dernières années, c'est-à-dire depuis le changement survenu à sa direction.

4° - Les problèmes :

Jusqu'en mars 1975, la Bibliothèque Nationale connaissait une situation qualifiée par certains d'impasse. Ses locaux d'une valeur historique et architecturale indéniable sont incompatibles avec les nouvelles exigences de la construction des bibliothèques. En effet, avant de servir de bibliothèque, ces locaux

# Une nouvelle bibliothèque nationale fera-t-elle bientôt honneur à toutes ses richesses ?

C'est un fait que la Bibliothèque Nationale Tunisienne, si bien placée qu'elle soit dans une vieille demeure historique classée, éclate de toutes parts. Elle a eu beau profiter, au début de l'indépendance, des anciens locaux de la direction des antiquités, et s'agrandir pour constituer une section arabe « individualisée », avec ses magasins, ses salles de catalogues et salle de lecture et ses services intérieurs, ce ne fut qu'un pis-aller, tout cela est devenu insuffisant.

En un certain sens, une œuvre de longue haleine est en cours pour la formation de stagiaires bien spécialisés, pour la remise en état des catalogues et de tout ce qui pèche dans les plus vieux magasins, et même une véritable revue de détail des livres qui ont subi le passage des ans mais aussi le passage de passions. Les catalogues sont extraordinairement nombreux, et dans les livres les plus anciens des pages manquent qu'un service spécial va prudemment inventer, etc etc. Tout cela est bien, comme les améliorations d'un ordre ou d'un autre encore possibles, mais il n'en reste pas moins que plus on va, plus on se heurte au problème capital, devenu le seul problème, l'insuffisance absolue des locaux, pire, encore inadaptes et inadaptables.

Périodiquement, on assure que les plans d'une nouvelle bibliothèque nationale, conçue pour répondre aux besoins véritables, non seulement d'aujourd'hui, mais dans une certaine mesure de demain, ont été étudiés et approuvés. Nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'un grand spécialiste français est arrivé récemment à Tunis sans doute pour proposer l'étude et proposer éventuellement des solutions, mais nous ne sommes pas inutile de rappeler que la Bibliothèque Nationale du Souk El Attarine

Quand on parle des richesses en livres de la bibliothèque, on est immédiatement amené à évoquer les pré-

cieux fonds arabes et ensuite la somme de centaines de milliers de livres en français, mais qui ne touchent pas que des œuvres d'auteurs français. A titre indicatif, le fonds italien n'est pas loin de compter cent mille exemplaires. Faisons seulement aux imbrications à travers le temps, des langues italienne et arabe :

Six siècles de culture commune latine, trois siècles de culture commune arabe en Sicile, Constantin l'Africain, L'université de Salerne, L'université arabe de Palerme. La première poésie sicilienne qui s'éveille aux sons harmonieux des ballades arabes de Syracuse, Palerme, Marsala, Trapani. Enfin, deux siècles de culture commune en Tunisie. Tout cela justifie l'importance du fonds italien de la bibliothèque, qui comporte en dehors de livres précieux du XVI<sup>e</sup> siècle, jusqu'à des partitions italiennes de premier ordre.

Autre richesse, en plus des domaines arabes au premier chef, français au second, italiens au troisième, le fonds intéressant les juifs tunisiens. Entre 2 et 3000 livres, avec des éditions européennes anciennes de tous les classiques hébraïques, l'encyclopédie hébraïque en édition anglaise ou allemande, des grammaires, des histoires de la littérature juive mondiale, et bien entendu, tous les grands écrivains juifs du plus lointain passé.

Il y a aussi un fonds anglais, un fonds allemand, un fonds maltais. Le maltais est une langue, ne l'oublions pas, et non un dialecte, très proche de l'arabe. Ce fonds maltais comprend non seulement tout ce qui concerne la Malte moderne, mais aussi son passé arabe. Et le fonds espagnol est à souligner d'un trait tout particulier.

## ESPAGNE - ANDALOUSIE - TUNISIE

Une bonne bibliothèque andalouse existe à la bibliothèque nationale comprenant en premier lieu une bibliothèque espagnole, et, en second lieu, la production arabe d'Andalousie, en manuscrits ou en imprimés, en troisième lieu, toutes les études littéraires, historiques, géographiques, scientifiques sur l'Espagne musulmane, et cela dans plusieurs langues. L'enrichissement de ce fonds est continu, parce que les relations culturelles tuniso-espagnoles n'ont fait que se développer, et tout particulièrement dans cette voie des liens tuniso-andalous qui fait d'ailleurs l'objet d'études en commun d'une association spéciale. A signaler encore que l'Andalousie arabe a joué un tel rôle au moyen-

âge, et même jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle que des documents fournis par d'autres pays, Allemagne, Italie, Hollande et France, sont venus grossir ce fonds si précieux de la bibliothèque nationale.

Tant et si bien qu'il n'est ni paradoxal ni exagéré d'avancer que pour qui voudrait faire une thèse sur l'Espagne musulmane, la bibliothèque du Souk El Attarine ne serait pas loin de rejoindre en importance les innombrables secrets de l'histoire que possèdent l'Escorial, la bibliothèque nationale de Madrid, la Junta de Grenade etc... Et on n'est encore qu'au début du nouvel élan de recherches, tant en Andalousie qu'en même temps dans les plus vieux manuscrits de la Grande Mosquée de la Zitouna ou les pièces combien précieuses de la Grande Mosquée de Kairouan qui sont certes toutes répertoriées mais n'ont pas été toutes étudiées.

## TOUTE L'AFRIQUE

Enfin, parmi les richesses, et non les moindres de notre bibliothèque, il faut compter avec le fonds africain qui était déjà assez remarquable il y a vingt ans, mais qui s'est évidemment multiplié depuis les indépendances de presque toute l'Afrique. La Bibliothèque nationale n'a cessé de se spécialiser en recherches africaines. Dans toutes les branches possibles; islamologie, études ethniques, historiques, géographiques et économiques, et

tous les peuples africains arabes : Peuhl, Oumassa, centre et sud de l'Afrique, Madagascar etc. Des études grammaticales et littéraires sur 12 dialectes et langues africains dont vingt-cinq berbères.

## UNE BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE

En résumé, si notre bibliothèque nationale ne peut être au premier chef de bibliothèque en français, elle peut se vanter aussi du fait qu'elle impose dans les pays africains indépendants de réaliser une étude poussée sur l'un d'eux sans le secours du Souk El Attarine. Le Moyen Orient et l'Extrême-Orient y sont aussi représentés en abondance. Qu'il suffise d'indiquer les fonds japonais ou chinois, ou vietnamiens, ou indiens et pékinois, irakiens, irakiens, syriens, turcs, libanais qui dépassent les possibilités tunisiennes mais s'inscrivent dans la politique justement suivie par le gouvernement tunisien depuis l'indépendance, de constituer à Tunis une des plus grandes bibliothèques universelles, et, principalement, arabo-islamiques en même temps que largement africaine.

Mais, maintenant, la grande question à résoudre, dont l'urgence se fait de plus en plus sentir, est celle des locaux. Il semble qu'on se rapproche de la solution pratique.

Lamine LANDOULSI.

Les fonds de la B.N.

étaient une caserne sous le règne de Nancouda Paclia (1792-1814) puis ils furent transformés en prison civile de la ville de Tunis jusqu'en 1906. Ses magasins très étroits manquent d'aération et de lumière, sa salle de lecture très petite n'est pas chauffée et elle est confrontée à un problème d'accroissement. D'autre part, jusqu'en mars 1975 la bibliothèque Nationale assumait deux fonctions différentes :

- une fonction nationale (conservation du patrimoine national)
- une fonction de lecture publique (elle était ouverte aux élèves du secondaire). Elle prêtait ses livres à tous ceux qui la fréquentait.

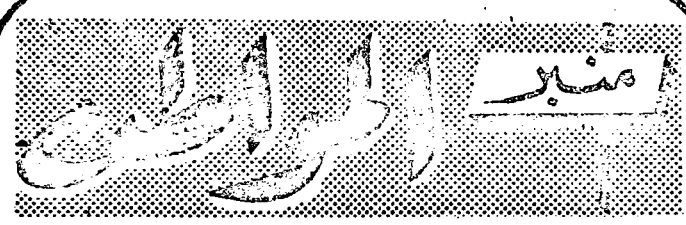
Ses deux fonctions difficilement conciliables étaient rendues impossibles par l'exiguïté des locaux.

Une mesure fut prise pour débloquer la situation en 1974. Le prêt des livres a été supprimé ce qui obligea une partie des lecteurs à fréquenter d'autres bibliothèques. Puis en mars 1975, la Bibliothèque Nationale ne recevait désormais que les étudiants préparant une maîtrise, les chercheurs et les autodidactes. Ainsi, à la spécialisation de ses fonds (sciences sociales et Humaines, Histoire, Géographie, Littérature... de la Tunisie, Maghreb, Monde Arabe, Afrique, Islam, civilisation arabo-musulmane), la Bibliothèque Nationale ajouta la spécialisation de ses utilisateurs.

D'autres mesures furent prises récemment : l'aménagement d'une annexe pour une troisième salle de lecture et une grande partie des périodiques.

Mais malgré les efforts de l'équipe qui la dirige, nombreuses mesures restent à prendre :

- sur le plan administratif : réalisation de l'autonomie administrative vis-à-vis du Ministère des Affaires Culturelles. La Bibliothèque Nationale doit être une administration à part entière afin qu'elle soit plus libre de servir toutes les autres administrations et tous ceux qui font appel à ses services. Accroissement du budget dont elle est dotée. Mise en place d'une coopération entre personnel scientifique de la Bibliothèque Nationale d'une part et de tous les chercheurs, professeurs et les autres responsables des bibliothèques et de la Documentation en Tunisie dans le cadre d'une Association des Amis de la Bibliothèque Nationale à la lumière de ce qui se passe en France (4)



# أزمة مكتبة العطارين

La crise de la Bibliothèque Nationale.

أريد بهذه الرسالة لفت انتباه سيدي وزير الثقافة الى مشكلة اعتبرها هامة جدا في بلد يجهد نفسه ويضحي بما عنده للخروج من التخلف وخاصة التخلف الذهني ارجو ان يكون هذا المقال للسان الناقد المعبر عما يدور من حديث في الوسط العلمي ، الجامعي والسياسي

ليس هذه المسئلة الا السؤال الذي يطرحه الطلبة بدون ان يجدوا اذنا صاغية لهم . والسؤال هو : اين تحضير الامتحانات وبالمكتبة العمومية اقل من 50 مقعدا في حين انه يوجد قرابة 11 000 طالب تونسي ، اريد ان اطرح هذا السؤال على سيدي وزير التربية التوفيق وعلى سيدي مدير المكتبة العمومية

بخصوص المكتبة العمومية التي تصغر بمرور الزمن في حين انها تشغل جزءا شاملا من مبنى جامع الزيتونة طولا وعرضا والتي لاذنت تحتوي على مخازن قديمة وعظيمة جدا للقراء غيرالخاصي كانب تحتوي على قاعتين قاعة القراءة العربية وقاعة القراءة الفرنسية ولا تحتوي الان الا على قاعة واحدة والتي اذكر انه كان بها 75 مقعدا في اخر زيارة لي للمكتبة لم استطع الدخول اليها الا بعد جرد جهيد وازدحام امام مدخل المكتبة واذا وصل القاري الى قاعة اطلاله سائلا فان عليه اذا اراد ان يطلب مرجعا بالعربية ان ينتظر بنفسه قرابة الساعة اما اذا كان المرجع باللغة الفرنسية فان القاري المسكين وحده هذا وتكرر مرارا بعدما تحولت قاعة المطالعة بالفرنسية الى مكاتب لاجوان الادارة يجب عليه ان يستجدي دوزج الكتب بالقاعة العربية في حالة ما اذا فرغ من شغله ان يتعب نفسه ويأني بانرجع الفرنسي

أتمنى ان ذلك ان المكتبة العمومية تتلقى ابراهيم كابل شهر جويلية في حين ان الامتحانات تبدأ في نصف شهر سبتمبر فلذلك ينتسب بعض الطلبة الى القاهي وامكن اخرى يلغو فيها الطالب بالنسبة اخرى دون اندروس بالاضافة الى عدم وجود المراجعة اللازمة لتوسيع معارفهم

السؤال هو متى ياترى سنكون لنا مكتبة عمومية تحوي اكثر عدد ممكن من القراء كبقية المكتبات العمومية الوطنية في سائر انحاء العالم

علي وناس - طالب -

- sur le plan fonctionnel : création d'autres services par la conservation des autres média de l'information. En effet, la prolifération, la complexité et la diversification des documents rend nécessaire une telle création d'une phonothèque avec la collaboration des maisons d'édition et les musicologues du pays, d'une photothèque, d'un service des Cartes et Plans... Cette création rend nécessaire l'accroissement du personnel scientifique spécialisé (actuellement ce personnel est représenté par deux conservateurs seulement). Amélioration du niveau professionnel du personnel technique par des stages et des recyclages. Diminution du personnel féminin qui est aléatoire.
  - sur le plan technique : élimination progressive du fichier ancien et mise à jour du nouveau (qui débute en 1966), modernisation de l'atelier de reliure et création d'un atelier de restauration combien urgent pour sauver beaucoup de manuscrits qui constituent la richesse même de la Bibliothèque Nationale<sup>(5)</sup>
- De telles mesures si elles sont prises feraient de notre Bibliothèque une institution scientifique et éducative de première importance.

### III. 2 Les bibliothèques Universitaires :

Nous avons vu comment l'information bibliothéconomique tunisienne dépend étroitement du politique et qu'elle n'est pas isolée de la situation de l'information en général. Il ne saurait être question de revenir sur cette question dans le cadre de ce chapitre, mais cette situation se trouve très bien illustrée par un article signé Abdesslam Mohsni et paru dans l'organe officiel (hebdomadaire) du parti "Dialogue" daté du 19 avril 1976 ; article qui "traite" de la situation des bibliothèques Universitaires. Toutefois, l'objectif de l'auteur est de dénigrer les étudiants qui préfèrent les cafés aux bibliothèques universitaires et son ton n'étonne personne puisqu'il s'agit de l'organe officiel des autorités. L'avantage de cet article est de révéler



à ceux qui ne le savent pas qu'en Tunisie, certains cafés servent de Bibliothèques universitaires.

Vue de plus près, comment se présente la situation de ces bibliothèques ?

Pour suivre l'évolution des bibliothèques universitaires et pouvoir en apprécier les résultats 16 ans après la création de l'Université tunisienne, il faudrait disposer comme nous l'avons mentionné dans l'introduction de la documentation nécessaire pour le faire et toutes les réflexions qui suivent sont le résultat d'une pratique qui a duré 5 années dans l'une de ces bibliothèques (1970-1975) : chaque faculté, chaque école supérieure dispose d'une ou plusieurs bibliothèques, celles-ci dépendent du Ministère de l'Education Nationale. Pour le cas de la faculté des Lettres, les acquisitions de livres se font par l'intermédiaire du Centre National Pédagogique qui se charge des achats chez les différents éditeurs, ce qui peut constituer un certain retard dans l'arrivée des livres au bon moment. Mais le vrai problème de la bibliothèque universitaire tunisienne se trouve ailleurs. C'est comme pour la Bibliothèque Nationale un problème d'exiguïté des locaux. La Bibliothèque Universitaire n'a pas de bâtiment séparé de celui de la Faculté c'est-à-dire que les collections, la salle de lecture, les catalogues et l'administration sont abritées dans les bâtiments de la Faculté ce qui exclut pour elle toute possibilité d'accroissement. Ce manque de place est d'autant plus ressenti par les étudiants qu'ils se trouvent obligés de fréquenter les bibliothèques des centres culturels, des ambassades étrangère et... les cafés.

Tout agrandissement n'est que partiel et provisoire. Le seul agrandissement qui a été fait à la Faculté des Lettres a été celui de la Bibliothèque d'anglais qui est passée de 140 places en 1974 à 200 en 1975. Alors que pour la même période le nombre d'étudiants dans cette section a doublé. Le nombre total des places dans les bibliothèques de cette faculté est de 820 pour 5 000 étudiants. Cette dernière connaît aussi un autre problème qui est celui de la dispersion des collections selon leur discipline qui forment ainsi des microbibliothèques indépendantes les unes des autres. Toutes ces petites bibliothèques spécialisées

sont gérées par un seul conservateur qui s'occupe aussi bien des acquisitions que du traitement des documents.

Mais ce problème des locaux ne doit en aucun cas cacher un autre, bien plus grave et qui a trait à la fonction essentielle de la Bibliothèque, celle justement de diffuser l'information et de créer autour du livre une animation culturelle continue qui va de toute la "stratégie de démonstration" au moyen de panneaux muraux jusqu'aux conférences et débats sur un thème précis en passant par les bulletins et les expositions.

Nos bibliothèques universitaires sont-elles des "cellules éducatives vivantes" ou des "sanctuaires de la recherche" ? De 1970 à 1975, aucune exposition ne fut organisée dans les bibliothèques de la Faculté des Lettres. D'ailleurs comment peut-on en organiser alors que les vitrines nécessaires à cette tâche sont inexistantes ! Les étudiants ne sont jamais informés sur les nouvelles acquisitions de la bibliothèque et aucun cahier de suggestions n'est mis à leur disposition. Ainsi la bibliothèque n'est pas réellement présente dans la vie intellectuelle de l'Université. Par ailleurs l'absence de matériel de reprographie explique le vol et la mutilation des ouvrages.

Il est difficile après cela de croire que la bibliothèque contribue à la marche des études à l'intérieur de la Faculté. Elle se contente d'acquérir et de conserver les documents et les communiquer par le moyen traditionnel qu'est le catalogue sur fiches.

On pourrait avancer qu'il s'agit là de la conséquence logique d'un manque de personnel mais le problème serait alors l'absence du moindre geste pour l'accroissement de ce personnel. Tout ceci risque de nous cacher les solutions qui s'imposent. Elles ne sont pas à démontrer. La bibliothèque universitaire doit être un élément positif comme il se doit dans l'Université. Il s'agit d'ailleurs de rattrapper beaucoup de temps perdu. Cela veut dire que les responsables n'ont plus le droit d'ignorer le rôle effectif de la bibliothèque dans le développement de la recherche, Il ne suffit plus d'acheter les livres ou de les classer mais d'injecter dans nos



bibliothèques universitaires une vie nouvelle par l'accroissement du personnel, l'instauration de différents contacts entre les étudiants et les responsables de la bibliothèque. Ces contacts doivent exister entre les bibliothécaires des universités eux-mêmes, car de telles relations professionnelles contribueraient à une meilleure connaissance des problèmes de chaque bibliothèque et serviraient à les résoudre en commun, elles profiteraient aux bibliothèques, aux étudiants et à toute l'Université tunisienne.

Tout changement qu'il est souhaitable d'opérer, outre celui qui concerne les fonds (mise à jour... multiplication des exemplaires), doit être fait dans la conception du rôle de la bibliothèque. Quant aux mesures urgentes, elles doivent permettre l'accroissement des places, de meilleures conditions de travail et une documentation suffisante. Sans quoi les cafés continueront toujours à servir de bibliothèques.

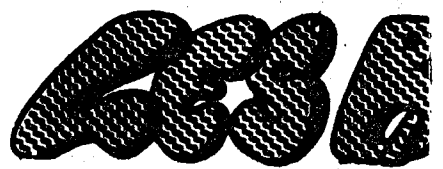
Enfin, la politique dite de décentralisation qui consiste à créer des mini-facultés dans certaines villes du pays ne doit pas faire abstraction de la bibliothèque puisque dans ces villes, il n'y a pas de centres culturels étrangers sur lesquels les étudiants pourraient se replier.

### III. 3 Les bibliothèques publiques en Tunisie :

Parce qu'elles s'adressent à un public plus large et varié les bibliothèques publiques ont une responsabilité plus lourde à assumer. En effet, si les utilisateurs des deux premières catégories de bibliothèques sont des étudiants ou des chercheurs, donc des lecteurs (aussi peu lecteurs qu'ils soient), ceux des bibliothèques publiques sont l'ouvrier, le paysan, la femme de ménage, l'enfant, l'industriel, l'agriculteur, le malade et tous ceux qui ne fréquentent pas d'établissements scolaires. Elles doivent être accessibles à tous et offrir à leurs lecteurs tout le matériel éducatif nécessaire à leur formation intellectuelle et leur amélioration sociale "aider la mère à nourrir et à élever correctement ses enfants, l'agriculteur à améliorer ses récoltes" et l'ouvrier à mieux se défendre et, dans un pays, où l'analphabétisme reste très important et où chaque année les écoles

34A

# ce soir à la TV



- 18h30 : Nouvelles brèves
- 18h35 : « De Persepolis à Ridha Pahlavi » (Documentaire iranien)
- 18h55 : Spécial 3ème championnats africains de volley-ball (émission préparée par Najib Khattab)
- 19h15 : Dessins animés
- 19h22 : Météo
- 19h30 : Journal télévisé
- 20h00 : SPECIAL 20 MARS : « L'Emancipation de la Femme »
- 20h30 : TELE-FILM : « La Manchette rouge » avec Nadia Chénoui -- Adel Imam -- Mahmoud El Morsi -- Abdelmonem Ibrahim -- Mise en scène : Ramses Néjib
- 21h30 : Télé-journal
- 21h45 : SERIE : « Arsène Lupin » (l'écorce de soie rouge)
- 22h35 : Le Grand échiquier (de Jacques Chancel)
- Claude Nougoro, (2ème partie)
- 23h50 : Informations dernières plus Coran

## NOUVELLE MOSQUEE A SEJOURI

La cité de Séjoumi sera dotée prochainement d'une nouvelle mosquée dont le coût s'élévera à 30 mille dinars. Le maire de Tunis, M. Hassen El Memmi, procédera, aujourd'hui mercredi à la pose de la première pierre de cette mosquée.

La municipalité de Tunis a contribué à la réalisation de ce projet par l'octroi du terrain et une subvention de 5000 dinars.

## LES BIBLIOTH

La semaine des bibliothèques se déroulera du 19 au 25 avril. Son but est de sensibiliser le public aux bibliothèques et à leur importance.

### DINER

Les hôtes de la « symposium non-alignés » se réuniront à Tunis le 19 mars courant, invités de M. Moudi, à un dîner en l'honneur de l'Afrique le vendredi 25 avril.



- 8h58 : Annonce des principales émissions de la journée
- 8h00 : Nouvelles brèves
- 8h00 : A la bonne heure avec Faïza
- 7h00 : Les Astres et vous
- 7h30 : Journal parlé
- 8h00 : Ephémérides de Mahmoud Bouali
- 9h00 : 5ème cours du Prof. Monica Charlot « Histoire contemporaine et vie politique en Grande Bretagne (2é année) »
- 9h50 : Université radiophonique internationale
- 10h00 : 6ème cours du Prof. Roger Portal — L'évolution économique et sociale de l'Europe (Agrégation)
- 11h00 : 5ème cours du Prof. Claude David — Thomas Mann, Doctor Faustus (Agrégation)
- 12h00 : Annonce des principales émissions de l'après-midi et de la soirée
- 12h02 : Nouvelles brèves
- 12h05 : Dites-le avec des disques — Une émission de Faïza
- 13h00 : L'invité de la semaine
- 13h15 : Journal parlé
- 13h30 : Entretien avec Alain Cuny
- 14h00 : Entre nous mesdames
- 15h28 : Annonce des principales émissions de l'après-midi et de la soirée

La semaine des bibliothèques : l'important c'est l'après-semaine

Les dessins de douze peintres constituent la deuxième exposition pour cette nouvelle Galerie. Jusqu'au 25 avril.

Au Salon des Arts, Hela et Lotfi Boudabbous exposent leurs œuvres.

## Semaine des Bibliothèques :

**A la Maison de la Culture Ibn Khaldoun**  
18H00 : Béchir El Feni, inspecteur des bibliothèques, donne une conférence en langue française sur le thème : « La bibliothèque, élément important dans le développement économique et social »

### A Sousse :

Séminaire sur le rôle des bibliothèques dans le développement de la diffusion des livres, présidé par M. Salem M'nasria, responsable de la section arabe à la Société Tunisienne de Diffusion (S.T.D)

### A la bibliothèque publique de Gabès :

Conférence sur le rôle des bibliothèques

### Au lycée de Jeunes Filles de Kairouan.

M. Abdéhafidh Mansour donne une conférence sur « le rôle des manuscrits et la façon de faciliter leur exploitation »

### A Zramdine :

Vernissage d'une exposition sur le livre tunisien

### A Jemmal

Vernissage d'une exposition de peintures à l'huile.

### Au Centre Culturel de Bizerte :

Projection d'un long métrage qui présentera l'importance de la lecture.

rejettent sur le marché du travail -ou du chômage- des milliers de jeunes, la tâche de la bibliothèque publique se trouve triple ; en effet, :

- elle doit lutter contre l'analphabétisme,
- empêcher la déculturation de ceux qui quittent l'école et améliorer le niveau culturel de ceux qui ont reçu un minimum d'instruction.

Il est certain qu'elle ne peut mener à bien cette lourde tâche que si elle travaillait en collaboration étroite avec l'école, l'entreprise, les dirigeants locaux ou tout autre organisme à vocation sociale ou culturelle.

L'actualité culturelle tunisienne a vécu du 19 au 25 avril 1976 à l'heure des bibliothèques, en effet le Ministère des Affaires culturelles et le Comité culturel national ont organisé, avec la collaboration de tous les responsables de ce secteur, une semaine des bibliothèques qui, dit-on, a pour objectif essentiel de sensibiliser le public à l'utilisation des bibliothèques et à la lecture. L'opération mettait l'accent sur les bibliothèques publiques et toute la documentation officielle traite de ce type de bibliothèques. Pendant une semaine les responsables "sillonnaient" le pays et expliquaient par des conférences et des expositions le rôle des bibliothèques dans le développement culturel et les services qu'elles offrent aux lecteurs. Cet événement sans précédent bien que émanant de bibliothécaires sérieux et soucieux du développement de ce secteur dans le pays n'en montre pas moins que vingt ans après l'indépendance, les bibliothèques -publiques surtout- ne sont pas assez fréquentées, il montre surtout l'urgence d'une solution à l'insuffisance de la lecture en Tunisie.

Certes, un progrès a été réalisé dans ce domaine puisque, à la veille de l'indépendance, le pays ne disposait que de 9 bibliothèques publiques et de 6 dépôts de livres dans les écoles ; actuellement les chiffres sont -dit-on- de 198 bibliothèques totalisant 4125 places et 37 925 abonnés. Ce réseau se répartit comme suit :

- 39 bibliothèques publiques pour adultes,
- 6 bibliothèques publiques pour adultes (municipales),
- 25 bibliothèques publiques pour enfants,
- 16 bibliothèques publiques pour enfants (municipales),
- 6 bibliocars,

- 64 bibliothèques de maisons du peuple,
- 40 centres municipaux de prêt,
- 2 bibliothèques de maisons de jeunes.

Ces bibliothèques sont gérées par 128 agents qui sont :

- 1 administrateur,
- 1 conservateur,
- 1 bibliothécaire,
- 8 bibliothécaires-adjoints,
- 35 aide-bibliothécaires,
- 65 commis de bibliothèque,
- 17 préposés de bibliothèque.

Le tableau comparatif entre 1974 et 1975 montre les taux d'accroissement suivants :

- réseau : 2,59 %, places : 0,78 %, acquisition : 4,58 %,  
collection : 11,36 %, abonnés : 30,98 %, ouvrages consultés sur  
place : 19,92 %, ouvrages prêtés : 39,15 %.

Une observation : 35 bibliothèques n'ont justifié d'aucune activité durant l'année 1975.<sup>(6)</sup>

A supposer que tous ces chiffres soient authentiques et exhaustifs, autrement dit que tous les responsables de ces 198 bibliothèques aient établi des statistiques de leurs activités, plusieurs questions peuvent se poser quant à la répartition régionale de ces bibliothèques, à la signification de chacune d'elles, à leur impact sur les différentes catégories socio-professionnelles. Il importe de confronter ces statistiques aux avis des lecteurs, il est urgent surtout de donner la parole à tous ceux qui fréquentent (ou ne fréquentent pas ces bibliothèques). Il ne serait y avoir de telle évaluation des réalisations dans ce domaine sans comparaison de l'évolution des bibliothèques publiques et l'accroissement démographique et économique dans la même période, à l'échelle de chaque gouvernorat.

Mais l'essentiel des activités reste l'animation qu'elle crée autour du livre, ceci est d'autant plus nécessaire que toute amélioration doit être envisagée à ce niveau et surtout dans les 41 bibliothèques pour enfants car c'est à elle qu'incombe la tâche de créer chez les enfants le goût des livres et de la recherche documentaire.

Dans la brochure relative aux activités des bibliothèques publiques en Tunisie, on peut lire notamment ceci :

### "Animation

Jusqu'en 1975, la majorité des responsables des bibliothèques, sinon la totalité en sont encore à considérer la bibliothèque comme un Centre de Prêt, c'est-à-dire que son rôle consiste uniquement à assurer la diffusion de supports de communication. Ils sont restés aux conceptions classiques et ignorent le courant novateur qui a donné un nouveau rôle à ce secteur important de la vie culturelle.

Ce nouveau rôle consiste à développer l'initiative créatrice de l'enfant (pour les bibliothèques enfantines) et à satisfaire les besoins spécifiques à chaque lecteur (bibliothèques pour adultes) et tout cela afin d'éveiller chez le lecteur le plaisir de lire et de développer en lui le goût de la lecture.

Et pour que nos bibliothèques puissent s'acquitter de leur tâche convenablement, la Direction des Bibliothèques a entrepris une série d'actions qui vise à encourager les responsables à échapper à la contrainte de la conception classique et adapter les nouvelles méthodes de travail.

Et c'est dans cet esprit qu'elle a organisé un séminaire pour les responsables des bibliothèques pour enfants, multiplié les contacts avec les responsables des bibliothèques pour adultes. Actuellement on peut dire que ces efforts ont porté leurs fruits puisqu'un certain nombre de bibliothèques publiques pour adultes (Gabès, Korba, Kasserine, Sousse, Monastir...) ont leurs comités d'amis dont le rôle est d'organiser les activités d'animation culturelle (table ronde, expositions de livres, voyage d'étude, bulletin...).

Quant aux bibliothèques publiques pour enfants, elles ont centré leurs efforts sur le développement de l'esprit créateur de l'enfant en multipliant les champs d'activité (peinture, théâtre, écriture...)\*

Un tel rapport dit tout sur les activités des bibliothèques publiques en Tunisie mais pour pouvoir en juger en toute objectivité il faudrait examiner en détail le tableau général par gouvernorat ; ce tableau fait ressortir la disproportion

\* rapport d'activité 1975 direction des bibliothèques publiques

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES PAR CATEGORIE SELON LES GOUVERNORATS

Catégorie de Bibliothèques	Bibliothèques Publiques pour Adultes	Bibliothèques Publiques pour Enfants	Bibliothèques de Maisons du Peuple et de Maisons de Jeunes	Centres de Prêt Municipaux	Bibliothèques
TUNIS	6	6	11		
TUNIS - SUD	2	1	3	3	1
DIZERTE	3	8	1	4	
BEJA	2	1	2	1	
JENDOUBA	2	2		4	1
LE KEF	1	1	5	1	1
SILIANA			2	2	
MEDEINE	1	1	4		1
TOURNAI	1		5	2	1
VERDON			3	1	
VERDONNE	3		6	1	
GABES	1	1	5	3	
TAJ	2	3		1	1
TRIPOLI	2	2	5		
BOUJESS	5	4		3	
MONASTIR		4	4	1	
MAHDIA	2		3	3	
NABEUL	6	6	1		
TOTAL:	49	41	66	20	6



entre nombre de bibliothèques et fonds de livres (à Tunis par exemple 28 bibliothèques possèdent moins de 100 000 ouvrages) entre les gouvernorats (le gouvernorat de Tunis possède à lui seul ce que possèdent les gouvernorats de Siliana, Sidi Bouzid, Gafsa, Béja, Mahdia et Tunis-Sud réunis !) entre abonnés et nombre de places entre le fonds et la population desservie.

On peut se demander pourquoi une telle disproportion subsiste depuis 1963, date à laquelle on procéda à une séparation entre le scolaire et le culturel, les bibliothèques publiques ayant été rattachées au ministère des affaires culturelles, ce dernier s'est chargé d'assainir et de développer ce secteur; treize ans après l'accroissement des besoins est loin d'être satisfait par l'infrastructure existante, sa marginalité se fait parfois sentir surtout là où les bibliothèques sont mal connues du public.

De tout ce qui précède, il ressort que des mesures quant à la vie intérieure de la bibliothèque et au tableau général de la répartition de ces bibliothèques s'imposent.

Mais les problèmes à résoudre sont complexes, d'ordre financier, administratif, architectural et professionnel, mais surtout d'ordre social ; entreprendre une campagne nationale en faveur de la fréquentation des bibliothèques est certes une bonne chose en soi mais elle doit s'accompagner d'une ouverture sincère et réelle de ces bibliothèques au public. Ce problème concerne l'équipement en ouvrages et nombre de places ainsi que des responsables qualifiés pour animer toute la vie culturelle de la région par le biais du livre.

Quand on regarde de près les statistiques fort détaillées de la Direction des Bibliothèques, on ne peut se défendre de constater que le réseau des bibliothèques publiques reste dominé par les petites bibliothèques de Maisons du peuple (64 sur 198). La plus grande part revient aux gouvernorats de Tunis et de Sfax ; celle des bibliothèques publiques pour adultes aux gouvernorats de Tunis Nabeul et Monastir. Quant aux bibliothèques publiques pour enfants, les gouvernorats de Bizerte Nabeul et Tunis en sont les plus dotés.

GOVERNORAT	Nbre de Bibliothèques	fonds de livres	Abonnés	Capacité	Total des ouvrages consultés		
					ARABES	FRANÇAIS	TOTAL
TUNIS	28	97041	1630	579	86 276	66 545	162 901
TUNIS-SUD	10	15845	1787	106	19 274	13 893	33 167
BIZERTE	16	46354	3633	454	64 268	53 297	117 565
BEJA	6	12065	1667	103	53 354	42 945	96 299
JENDOUBA	9	21696	2692	113	14 760	10 031	24 791
LEKEF	9	22665	2947	152	18 142	7 533	25 645
SILIANA	4	5774	170	—	6 375	8 956	9 331
KASSERINE	7	20718	1904	95	11 701	8 076	19 780
GAFSA	9	16869	2143	73	17 915	11 962	29 897
SIDI BOUZID	4	8900	38	195	867	132	999
MEDEINE	10	27752	1194	76	33 993	19 280	53 273
GABES	10	24757	1780	195	51 240	27 056	78 296
SFAX	13	53706	1930	479	43 735	21 307	65 042
KAIROUAN	9	23400	1152	121	33 045	20 641	54 086
SOUSSE	12	51715	3340	357	66 567	39 949	106 516
MONASTIR	15	53900	2020	416	86 433	39 807	126 240
MAHDIA	7	18500	757	107	37 788	23 878	61 666
NABEUL	20	64233	3289	699	61 959	40 709	102 668

Tableau de la situation générale des Bibliothèques Publiques en Tunisie. Statistiques de la Direction des Bibliothèques Publiques, Tunis, 1976.

Les Centres Municipaux de prêt se trouvent à Tunis, Nabeul, Bizerte et Jendouba. Il s'agit là d'une répartition des bibliothèques publiques qui favorise nettement les gouvernorats côtiers au détriment de ceux qui sont situés à l'intérieur du pays. Quant au total des bibliothèques par gouvernorats, il ne fait que confirmer ces constatations. En effet, les gouvernorats de Tunis, Nabeul, Bizerte et Monastir sont les mieux équipés en bibliothèques. En ce qui concerne le nombre de places, c'est aussi la côte qui est favorisée : sur les 4 125 places disponibles dans nos bibliothèques, 2627 se trouvent dans les bibliothèques des gouvernorats de Tunis, Nabeul, Sfax, Bizerte et Monastir. Ceci est incompatible avec le nombre d'abonnés par gouvernorat. En effet, si dans cette dernière statistique on retrouve les gouvernorats de Tunis, Nabeul et Bizerte, ce n'est pas le cas pour les deux autres. Autrement dit, les bibliothèques des gouvernorats de Monastir et de Sfax n'offrent pas assez de places pour leurs lecteurs abonnés. Il faudrait par ailleurs comparer ces statistiques avec le nombre d'habitants par gouvernorat.

Il n'est pas question ici d'évoquer en détail la situation des bibliothèques publiques en Tunisie mais de résumer les caractéristiques essentielles de la lecture publique en Tunisie. Le taux annuel de lecture est de 0.07 livre, mais les quelques documents qui existent sur la lecture sont de 1971-72 et ne peuvent pas refléter la situation en 1976.

Il s'agit, pour la connaître, d'entreprendre des enquêtes à l'échelle du pays dans chaque localité où est implantée une bibliothèque publique.

Nous avons évoqué plus haut la fidélité de ces statistiques. En effet, d'une année à l'autre beaucoup d'anomalies peuvent être commises : "le fonds bien qu'augmentant, le nombre de prêts et de lecteurs baisse brutalement...".

D'ailleurs, même en ce qui concerne les statistiques d'une même année, il existe une différence selon les sources.

Enfin, il est difficile de croire que ces bibliothèques qui

manquent de personnel qualifié (117 agents ont le niveau de la 3e année secondaire au moins) ont pu établir des statistiques durant l'année.

Quant à la définition même de bibliothèque publique, elle est très floue, elle va d'un dépôt "dans un local de fortune" jusqu'à la grande bibliothèque comportant deux sections (adultes et enfants). A quelques exceptions près, elles furent installées dans des locaux qui n'étaient pas conçus pour servir de bibliothèques : églises, mosquées, points de commerce, vieilles maisons acquises par l'Etat, propriétés communales ou privées louées au Ministère des Affaires culturelles.

Tous leurs meubles sont en bois sauf ceux des maisons du peuple. L'Etat interdit l'importation du mobilier des bibliothèques et il n'existe aucune maison tunisienne spécialisée. On comprend alors les problèmes qui se posent à ce niveau.

Il est donc clair que le plan de scolarisation de 1959 ne s'est pas accompagné d'une politique équivalente pour la lecture et les bibliothèques, puisque le tableau de ces dernières est sombre : inégalité régionale, absence totale d'animation, disproportion entre les différentes caractéristiques, manque de personnel, insuffisance des places, caractère aléatoire et estimatif des statistiques. Pour compléter ce tableau disons que tout ce qui précède est dû au manque de crédits de gestion (les crédits d'équipement ne sont pas accordés même si la bibliothèque est une nouvelle création). Ceci veut dire manque de crédits pour l'achat de fournitures et de livres (de 1963 à 1970 ces crédits ont été de 30 000 dinars, Bibliothèque Nationale comprise). Cette faiblesse des crédits a engendré une faiblesse des acquisitions qui a été aggravée par la montée des prix des livres et la lenteur de la Société Nationale de Diffusion (S.T.D.) qui est chargée de fournir toutes les bibliothèques d'office sans qu'il y ait eu un choix préalable par les bibliothécaires.

Les livres ne sont pas renouvelés : 200 à 300 livres par bibliothèque et par an. Si les livres disponibles sont passés de 2 à 9 pour 100 habitants, cette moyenne reste très faible et n'est pas uniforme selon les régions.

Perspective de la lecture publique :

Les problèmes aujourd'hui sont multiples : l'analphabétisme, comme nous l'avons vu, n'est pas encore parvenu à créer des lecteurs et il est difficile de penser à un développement de la lecture publique sans mener au préalable une politique d'alphabétisation à outrance. Il faudra donc commencer par donner un minimum de savoir à toutes les couches de la population en apportant jusqu'aux maisons isolées, le matériel éducatif nécessaire.

Ces constatations propres aux bibliothèques publiques mettent la lumière sur une étude détaillée du milieu humain, c'est-à-dire des besoins de la population en tenant compte surtout de son niveau de vie et des spécificités de chaque région.

On regrette l'absence de telles études et, comme nous l'avons mentionné, la littérature bibliothéconomique tunisienne reste à enrichir. Il est en effet inquiétant de voir que ce secteur ne dispose que de 25 titres (dont il faut soustraire 9 catalogues) et ce pendant 17 ans.

Mais ce qui est plus grave, c'est que dans l'évolution actuelle de la politique culturelle, l'accent n'est pas mis sur la lecture ou les livres puisque le marché du livre maintient cette dégradation en favorisant la para-littérature ou les revues de loisir (musique, photo-romans...). Les autres moyens d'information agissent eux aussi dans ce sens : 90 % des programmes de la télévision consistent en des émissions de loisirs (la chanson, les films, le théâtre, et les émissions sportives) la radio, les salles de cinéma favorisent "la détente" au détriment de la culture. Inverser cet état de fait par une politique de propagande en faveur d'une culture saine, arrêter l'envahissement de la médiocrité, instaurer une complémentarité entre les différents moyens d'expression : livre, art, théâtre, cinéma, musique mais surtout permettre la diffusion d'une culture qui s'inspire des préoccupations actuelles du peuple, de sa réalité politique, économique et sociale ; la bibliothèque publique est le meilleur moyen pour la réalisation de tels objectifs.

Le problème du développement de la lecture publique en Tunisie -sur la base de ce que nous avons vu dans les chapitres précédents- est avant tout un problème de démocratie économique et politique mais surtout d'égalité et de justice sociales.

### III. 4 Les bibliothèques scolaires :

Dans notre chapitre sur l'éducation, nous avons vu que les bibliothèques n'ont pas suivi le plan décennal de scolarisation, il faut donc partir de ce constat -et de beaucoup d'autres- pour étudier la situation des bibliothèques scolaires en Tunisie.

- 90 % des enfants sont scolarisés mais sans lecture, sans bibliothèques, ce qui ne manque pas d'avoir des incidences néfastes puisqu'il réduit considérablement le champ de connaissances des enfants scolarisés : cadres, techniques, diplômés, instituteurs n'ont pas bénéficié des supports extra-scolaires que conservent les bibliothèques. On peut se demander à juste titre si dans ces conditions ils peuvent créer des lecteurs quand ils sont dans leur milieu de travail ;
- d'autre part, après le changement de 1968-1970 qui a engendré des renvois massifs d'enfants, les "bibliothèques scolaires n'ont pas accentué leurs efforts en direction des élèves nécessiteux et issus des milieux pauvres afin de les sauver de l'arrêt des études avant terme. Ces enfants ont continué à payer les frais de cette politique, autrement dit les bibliothèques n'ont pas remplacé l'injustice conjoncturelle; l'analphabétisme des parents.

Le vrai problème qui se pose à la lecture scolaire dans un pays ex-colonisé est à notre sens celui de la langue. Dans quelle langue doit lire l'élève ? puisque l'arabe et le français sont à égalité -du moins dans l'école primaire- en effet, dès la deuxième année primaire, l'enfant tunisien se trouve obligé d'assimiler deux langues, deux structures linguistiques différentes. Le problème du bilinguisme est fortement ressenti par les élèves tunisiens.

Dans une étude très intéressante sur le bilinguisme "sauvage" au Maghreb, M. Ahmad MOATASSIME note très justement que "l'enfant est soumis à une haute tension" qui ne permet pas le développement harmonieux de sa personnalité, ce blocage linguistique est donc le préambule de la lecture scolaire, car si l'enfant européen ne rencontre que les difficultés de sa langue (forme archaïques, grammaire, etc...) l'enfant

42A

17. MARS 1976

**REVUE**  
**IRFANE** DE BANDES DESSINEES  
Pour tous les Jeunes

**ABONNEZ VOS ENFANTS**



**TARIF D'ABONNEMENT :**  
**UN AN (12 numéros) UN DINAR**

**CCP 753 16**

**ADRESSE :**

**MAISON DU PARTI**  
**TUNIS**

*Seul périodique  
de bandes dessinées  
en langue arabe*



**BULLETIN D'ABONNEMENT A IRFANE**

Nom et prénom .....

Adresse .....

**PRIX : UN DINAR**

Je joins mon règlement par chèque bancaire

chèque postal

virement postal

**C.C.P. 753.16 au nom de la revue IRFANE**

**Adresse : Maison du Parti, Bd du 9 Avril**

**La Kasbah - TUNIS**

Tunis le .....

Signature :

tunisien rencontre des problèmes doubles : ceux de l'arabe classique et ceux du français.

Sans nous étendre sur les autres méfaits du bilinguisme (acculturation, dépendance donc colonisation culturelle, incapacité de maîtriser sa langue, abandon et redoublement au cours des études, ses coûts pédagogique, économique, politique et culturel élevés), disons tout simplement que le problème du bilinguisme est à la base de la lecture en Tunisie. Ce qui est regrettable c'est qu'il s'agit d'une minorité privilégiée qui impose ses modèles culturels à la majorité de la population.

"Redonner à la langue arabe sa place légitime comme langue d'enseignement et non plus comme langue enseignée pour elle-même comme ce fût le cas sous le protectorat, adopter une politique globale", mettre fin à la dualité linguistique afin d'axer l'énergie de l'élève sur une seule langue, "arrêter enfin cette agression culturelle qui n'est pas seulement au lycée mais se trouve dans les villes comme dans les campagnes", arabiser jusqu'aux supports socio-culturels qui vont de la publicité jusqu'au cinéma en passant par les revues et journaux "produit très discutables de mass-media" et de gadgets multiples.

Il faut donc résoudre, ou du moins envisager tous ces problèmes quand on veut développer une lecture (scolaire) efficace.

Quant au tableau général des bibliothèques scolaires nous nous inspirons essentiellement de l'étude fort intéressante de M. Mohamed REBHI sur les bibliothèques scolaires en Tunisie.<sup>(7)</sup>

Il ressort de cette étude que :

- ces bibliothèques sont très rares, d'ailleurs dans les statistiques du Ministère de l'Education nationale les bibliothèques sont toujours absentes, elles le sont aussi dans ses services ; dès lors les élèves fréquentent les bibliothèques publiques (80 % de leur public). La vague de construction d'établissements scolaires qui s'est arrêtée depuis 1970 a négligé la bibliothèque.



Cette crise est due à :

- l'accroissement des nouveaux inscrits dans les écoles,
- le changement pédagogique de l'enseignement qui favorise le travail personnel,
- la Bibliothèque nationale et les Centres culturels étrangers ne sont plus ouverts à tous,
- la majorité des élèves sont issus de milieux pauvres (98 %).

En réalité, la bibliothèque scolaire n'est que l'armoire-bibliothèque, la bibliothèque scolaire au sens moderne du terme n'existe pas. Le fonds lui-même varie de 300 à 3 500 livres ! et les quelques expériences personnelles d'organisation restent très limitées. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un instituteur qui ventile quelques ouvrages dans sa classe.

Comme pour les autres catégories de bibliothèques, il s'agit aussi d'une insuffisance des crédits (0,83 F/élève) qui engendre un manque d'ouvrages. Bien pire est l'inadaptation des textes aux besoins psychologique et social de l'élève.

Dans les programmes scolaires, une heure par mois est consacrée à la lecture, quant aux méthodes utilisées, elles ne permettent pas réellement aux élèves de profiter de la lecture, la littérature tunisienne leur est complètement étrangère. Enfin, ce qui est regrettable c'est que la lecture reste liée et conditionnée par les programmes scolaires.

Cette situation va en s'aggravant, la négligence des élèves va en s'accentuant et le bilinguisme empêche le développement harmonieux de leur personnalité.

Enfin, sur les 303 agents de bibliothèques en Tunisie, aucun ne travaille dans une bibliothèque scolaire, le personnel est donc non-spécialiste : secrétaires, surveillantes, retraités...

Assainir cette situation en tenant compte de la complémentarité entre bibliothèque et école qui n'est plus à démontrer, donner la liberté aux élèves de choisir leurs thèmes de lecture, varier les documents et les titres, aménager des locaux attirants afin affecter aux bibliothèques scolaires du personnel qualifié sur le plan humain et technique mais surtout accroître le budget réservé aux livres, telles sont à notre sens les mesures à prendre pour améliorer les bibliothèques scolaires.

C O N C L U S I O N :

- Démocratie politique et culturelle.
- Pour un développement EFFICACE et EQUITABLEMENT REPARTI des bibliothèques.

1956 est bien loin dans le passé, l'Isti'mâr (colonisation) et harb et-Tahrir (lutte de libération nationale) s'effacent peu à peu estompés dans les mémoires des Tunisiens, la jeunesse et la génération qui la précède ne prennent plus comme critère d'appréciation le rôle ("historique" du président et de son parti. Les organes de presse et d'information en entretenant ce mythe, élargissent le fossé qui sépare le parti de "sa" base populaire et rendent ainsi son avenir incertain.

En vingt ans d'indépendance, les tunisiens vivent leur réalité économique et sociale très différemment de celle qui est décrite tous les jours dans les programmes, déclarations et documents officiels.

Il n'est donc pas difficile de comprendre que dans ces conditions la culture qui est actuellement diffusée en Tunisie, n'est pas celle que les nouvelles générations revendiquent. La jeunesse tunisienne; *élèves, étudiants, jeunes travailleurs etc...* veulent une organisation économique, politique et culturelle nouvelle et les bibliothèques n'échappent pas à ce courant car effectivement "dans toute société le système culturel qui crée les symboles, les valeurs, les croyances, le savoir et les normes entretient des rapports d'action réciproque avec le système politique qui décide des règles du jeu social global et des grandes actions collectives", les bibliothèques, étant le premier moyen de la diffusion de telle ou telle culture, sont donc étroitement liées à ces rapports entre le culturel et le politique.

L'institutionnalisation de la culture qui est de cours aujourd'hui, dans les circonstances tunisiennes que nous avons décrites participent au clivage entre destinateurs (l'Etat, ses organisations et ses moyens d'action) et destinataires (le reste de la population) et il est difficile de convaincre cette dernière en se référant à des critères historiques que la majorité d'entre elle n'assimile pas. Il est d'autant plus difficile de la convaincre des arguments d'ordre quantitatif (dépenses, nombre d'unités culturelles, taux et courbes d'évolution) car c'est la qualité et le contenu qui priment.

D'autre part -et pour parler le même langage que les autorités- le Ministère des Affaires culturelles a le budget le plus faible de l'Etat (- de 1 %), Bourguiba lui-même l'a souligné dans l'un de ses derniers discours. Il ne saurait être question pour nous

de relativiser tout changement à l'accroissement du budget. Ce qui compte à notre sens c'est une démocratisation des institutions qui permettrait à chacun de s'exprimer sur les problèmes des secteurs vitaux de la vie d'un pays : l'économique, le politique et le culturel.

Ce qu'il faut aux bibliothèques tunisiennes pour qu'elles puissent jouer réellement leur rôle de cellules éducatives vivantes est :

- une réunification de la direction qui les coiffe, L'expérience de 1962 ayant montré que le Ministère des Affaires Culturelles auquel on a confié depuis cette date la charge de développer la lecture publique n'a fait qu'aggraver la crise même si le nombre de ces bibliothèques s'est accru.
- une amélioration autant que possible du niveau du personnel formé à l'Ecole Nationale d'Administration et sa juste répartition entre les différentes catégories de bibliothèques en essayant autant que possible de favoriser les bibliothèques d'enfants et les bibliothèques scolaires qui sont censées former le lecteur dès son jeune âge.
- une édition saine, tant au niveau de la quantité que sur le plan de son contenu culture, des livres en grand nombre à des prix populaires, diffusés massivement et équitablement dans tout le pays.
- des crédits suffisants non seulement aux bibliothèques mais aussi au personnel qui joue un rôle déterminant dans la motivation ou non du public. Un meilleur statut, le respect de son application (avancement, promotion etc...). La garantie de la liberté d'opinion et d'expression dans un syndicat réellement représentatif, la connaissance permanente et continue des soucis, des souhaits et des difficultés des agents de chaque type de bibliothèques. Tous ces aspects ont leur importance dans toute action en faveur des bibliothèques.
- l'ouverture de l'Association Tunisienne des Bibliothécaires (créée en 1966) à tous les agents sans distinction hiérarchique ou professionnelle. Il incombe à elle de mener une action générale de sensibilisation aux bibliothèques.

Cette association doit avoir une organisation démocratique qui permette à TOUS les agents d'y être représentés et présents. Elle doit cesser d'être le salon de thé d'une élite administrative aisée.

Mais surtout une meilleure considération de la bibliothèque. Comment admettre, en effet, que l'enfant ignore la bibliothèque jusqu'à l'âge de 17/20 ans et la trouve à l'Université ? En admettant qu'il arrive jusqu'à cette dernière. Comment admettre que l'école, le lycée, l'Université, le quartier ou la ville, l'entreprise et même l'hôpital et la prison soient dépourvus de moyens d'éducation et de formation que seule la bibliothèque peut contenir. Et au-delà de toute création d'une unité culturelle, il ne faut pas perdre de vue qu'elle doit être ouverte à tous et non à une élite politique ou intellectuelle car il n'y a d'élite que celle "qui ne se reconnaisse d'autre privilège que d'assumer des devoirs plus impérieux et un plus dur travail, d'exiger de soi plus de courage et plus d'abnégation, d'accepter de constantes et lourdes responsabilités... qui ne se détache pas de la masse que par des privilèges de cet ordre ; qui ne se considère pas comme l'état major"<sup>(8)</sup> du peuple.

Nous avons essayé, tout au long de cet exposé, d'évoquer quelques uns des problèmes qui se posent aux bibliothèques tunisiennes, de montrer le lien étroit qui existe entre écrit (dans le sens de produit intellectuel) information (sur tous les aspects de la vie) et bibliothèques, les rapports que toutes ces composantes ont avec l'environnement politique tunisien. Nous n'avons pas la prétention d'avoir cerné cette question en grand spécialiste en bibliothéconomie, ni celle d'avoir proposé toutes les solutions qui s'imposent. Nous comptons beaucoup pour bien saisir les choses dans leur réalité la plus complète sur notre travail dans le pays. Ce ne sont donc là que des réflexions sur le système politico-culturel tunisien tel que nous l'avons vécu de l'intérieur et surtout sur les bibliothèques tunisiennes telles que nous les avons connues et telles que nous aimerions qu'elles soient.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages et articles généraux :

MARTINET (Marcel) .- *Culture prolétarienne*. Paris : Maspéro 1976 163 p.

DOLLOT (Louis) .- *Culture individuelle et culture de masse* - P.U.F. - 1974  
126 p. (Que sais-je n° 1552).

LAPIERRE (Jean-William) .- *La création du "théâtre de Nice" : analyse d'un processus de décision politique dans le domaine de la culture*.  
in : Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice. n° 16, 1972  
pp. 21-50.

ABDELMLEK (Anouar) .- *Dirâsat fî at-Tha 'âfa al-Wataniyya (Réflexions sur la Culture Nationale)* Beyrouth : Dar at-Talf'a. 1967. 454 p.

LAROUÏ (Abdallah) .- *L'histoire du Maghreb*. Tome II. Paris Maspéro. 1975.

MUSHTAQ (Ahmad Tâleb) - *Falsafat al-Istiqlâl at-Thaqâfi (Philosophie de l'indépendance culturelle)*  
in : Dirâsât arabiyya n° 2 déc. 1975 pp. 38-45.

KHALSI (Salem) .- *Pouvoir et société dans le Tiers-Monde : La Tunisie bourgeoise*.  
in : Esprit n° 12 déc. 1973 pp. 836-859.

FONTAINE (Jean) .- *Tableau général de la littérature d'expression arabe en Tunisie depuis l'indépendance*.  
in : Alif : n° 4-5 1974 pp 10-21

MOATASSIME (Ahmed) .- *Le Bilinguisme "sauvage" au Maghreb : Le cas du Maroc*.  
in : *Revue Tiers-Monde*. N°59-60 p. 619-670

*AL-KI TAB. revue de la Société Nationale d'Édition et de Diffusion. Alger (Algérie)*  
· 1974.

*Numéro Spécial : "Colloque sur les problèmes du livre dans les pays arabes".*  
*Alger : 3-4-5 mai 1974.*

*Catalogue de la Société Tunisienne de Diffusion (S.T.D.). Tunis 1975.*

.../...

Ouvrages et articles spécialisés :

KENT (Francis L.) et ABU HAIDAR (Fawzi) .- *La formation professionnelle des bibliothécaires (dans le monde arabe).*

in : Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques n° 3. mai-juin 1960  
pp. 104-108.

KALIA (D.R.) .- *L'encouragement à la lecture dans les états arabes.*

in : Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques n° 3. mai-juin 1960  
pp. 112-118

STAGE D'ETUDES REGIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT DES BIBLIOTHEQUES  
DANS LES ETATS DE LANGUE ARABE - Beyrouth 8-19 déc. 1959 *Compte rendu  
du sommaire des travaux.*

in : B.U.I.B. n° 3 mai-juin 1960 pp. 122-129.

ABDELJAOUAD (M.) .- *Livre, Culture et développement Les bibliothèques en  
Afrique. (note de synthèse pour le D.S.B. Ecole Nationale Supérieure des Bi-  
bliothèques 1975 37 p.).*

CHANDLER (G.) .- *Tunisie : développement des bibliothèques (rapport de mis-  
sion) Paris : UNESCO 1964.*

LORENZ (J.C.) .- *Le rôle des bibliothèques dans le développement économique  
et social.*

in : Bulletin de l'UNESCO ... n° 5 sept-oct. 1962.

LALANDE-ISNARD (F) .- *Le développement des bibliothèques en Afrique.*

in : Bulletin de l'UNESCO n° 5 sept. 1968

BEN NEJMA (Moncef) .- *Crise de l'enseignement ou crise d'un système.*

in : Cahiers de Documentation et d'Etudes sur la Tunisie n° 2 1972 pp.



Articles de journaux tunisiens sur les bibliothèques et la documentation :

- *Le rôle des bibliothèques dans l'instruction des masses (sans date) Al'Amal. .*
- *La lecture entre l'édification et la démolition "Bilâdi" 26-1-76.*
- *Séminaire sur la documentation et les mass-média. La Presse (24-11-73).*
- *Pourquoi ? Les bibliothèques. La Presse (18-3-75).*
- *La documentation est appelée à jouer un rôle important dans l'administration. Le Temps (2-12-75).*
- *Automatisation du Centre National de Documentation, l'Action (21-6-1975).*
- *La Documentation cette inconnue ! (sans date).*
- *La Bibliothèque Nationale : un foyer de culture à la mesure de l'avenir de notre pays. L'Action (17-3-73).*
- *Des obstacles devant la Bibliothèque Nationale (sans date).*
- *La Bibliothèque Nationale dans son nouvel élan, Al'Amal' (22-9-73).*
- *La Bibliothèque Nationale au service de la recherche scientifique . La Presse (16-7-1975).*
- *Dans l'attente de la nouvelle Bibliothèque Nationale. La Presse (24-7-1975).*
- *La crise de la Bibliothèque Nationale. Al'Amal (sans date).*
- *Une bibliothèque doit aller au devant des besoins de ses lecteurs. La Presse (17-1-1974).*

- *Une nouvelle Bibliothèque Nationale fera-t-elle bientôt honneur à toutes ces richesses ? L'Action (17-1-73).*

- *La Misère de la Bibliothèque Nationale (sans date).*

- *Les bibliothèques offrent-elles assez de places à ceux qui les fréquentent ? La Presse (3-12-75).*

- *Séminaire national des bibliothèques. Le Temps (21-4-76).*

- *LAOUACHRI (Chekib) .- En marge de la semaine des Bibliothèques.  
in : Dialogue n° 85 avril 1976 pp. 82-86.*

- *Annachra At-tarbarwiyya (La Revue Pédagogique)  
Numéro spécial : Motivation à la lecture n° 8-9, 1974  
Tunis : Centre National Pédagogique.*

#### **DIRECTION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES**

*Rapports d'activité 1974*

*Rapports d'activité 1975*

**BIBLIOTHEQUE NATIONALE : Tunis. - Bibliographie Nationale de la Tunisie :**  
*Publications non officielles*

*1° partie : 1956-1968 Tunis 1975*

*2° partie : 1969-1973 Tunis 1975*

*chaque volume est divisé en 2 parties : livres arabes et livres étrangers.*

## NOTES

- (1) BIBLIOTHEQUE NATIONALE. Tunis : Bibliographie Nationale de la Tunisie - Publications non-officielles  
 - Vol. I : 1956 - 1968  
 - Vol. II 1969 - 1973
- (2) ABDELJAOUAD (M.) - Livre, culture et développement : les bibliothèques en Afrique (note de synthèse E.N.S.B. 1975)
- (3) Voir : Bibliographie Nationale de la Tunisie : littérature tunisienne contemporaine : bibliographie des livres arabes. Tunis : Bibliothèque Nationale 1975.
- (4) En France, la société des Amis de la Bibliothèque Nationale a été fondée en 1913 et reconnue d'utilité publique en 1927 " son but essentiel consiste à enrichir et compléter par des dons et des achats de patrimoine national "  
 Bulletin de la Bibliothèque Nationale  
 N° I - mai 1976 - p. 47
- (5) La Bibliothèque Nationale est la plus riche du monde arabe et d'Afrique en manuscrits (plus de 25 000)
- (6) DIRECTION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES  
 Rapport d'activité 1975
- (7) M. REBHI - Les bibliothèques scolaires en Tunisie et les problèmes de la lecture (note de synthèse E.N.S.B. 1976)
- (8) M. Martinet - Culture prolétarienne Paris : Maspéro 1976. p. 28

S O M M A I R E

Introduction.....	p. 3
<u>PREMIERE PARTIE : ECRIT, EDUCATION ET BIBLIOTHEQUES.....</u>	p. 5
I1 - Littérature bibliothéconomique tunisienne	p. 6
I2 - Education et bibliothèques	p. 8
I3 - Edition et bibliothèques	p. 12
I4 - Littérature tunisienne d'expression arabe	p. 16
<u>DEUXIEME PARTIE : INFORMATION ET BIBLIOTHEQUES.....</u>	p. 18
II1 - La télévision et le livre	p. 19
II2 - La presse quotidienne	p. 20
II3 - Le disque en Tunisie	p. 23
<u>TROISIEME PARTIE : TABLEAU GENERAL DES BIBLIOTHEQUES TUNI- SIENNES.....</u>	p. 27
III1 - La bibliothèque Nationale	p. 28
III2 - Les bibliothèques Universitaires	p. 31
III3 - Les bibliothèques publiques	p. 34
III4 - Les bibliothèques scolaires	p. 42
<u>CONCLUSION.....</u>	p. 45
<u>BIBLIOGRAPHIE.....</u>	p. 49

